



gtv Bourgogne
Franche-Comté
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BILAN ANNUEL 2021 D'EXECUTION TECHNIQUE ET FINANCIERE

GTV Bourgogne-Franche-Comté
(GROUPEMENT TECHNIQUE VETERINAIRE)

Assemblée Générale Ordinaire
Le 09 06 2022, à Dole.

SOMMAIRE

RAPPORT D'ORIENTATION 2022	3
POINT SUR LES ADHERENTS 2021 GTV B-FC	5
1. Salmonelloses bovines : Participation au projet d'étude CADUBLIN	6
2. BEA : Actions avec le CIGC pour les départements du Doubs et du Jura	6
3. Projet Broutards Certifiés Vaccinés	7
4. Essai Dechra Antibiotogramme	8
5. Étude de l'influence du mode de naissance et d'une complémentation à la naissance en pré et post-biotique sur le microbiote intestinal du veau charolais à la naissance et pendant leurs 20 premiers jours de vie - Travail de thèse sur le microbiote intestinal des veaux nés par césarienne - Original Process	9
6. Projet TRAME – approches complémentaires en santé du troupeau	10
7. Audit d'élevage : prestation de service.....	11
8. Etude antiparasitaire sur le bassin versant de la Bienne	11
9. Maillage vétérinaire / Actions vers les étudiants et jeunes diplômés	12
FORMATIONS ET INFORMATIONS VETERINAIRES ET ELEVEURS	13
1. Formations / Informations VETERINAIRES.....	13
a. Journée Technique 2021 : Concept One Health	13
b. Formation pratique à l'obstétrique	14
c. Module d'Enseignement personnalisé VET AGROSUP LYON « Service en clientèle charolaise » – Formation sur le site de l'école et Visite en Clinique	14
d. Formation BA-ba en pathologie chez les petits ruminants le 16/09/21 à Beaune	15
e. Formation SNGTV 2021 (Partenariat régional avec le GTV B-FC)	15
f. Sommet de l'élevage à Courmon en octobre 2021	16
2. Formations / Informations ELEVEURS	16
OVVT BFC : RAPPORT ANNUEL 2021 D'EXECUTION TECHNIQUE ET FINANCIERE	21
OVVT : BILAN TECHNIQUE 2021	23
OVVT : CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2022	41
OVVT : BILAN RATIO ETP 2021 et RATIO DELEGATION	42
OVVT : BILAN FINANCIER 2021	44
RAPPORT DU TRESORIER	47
BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2021	48

RAPPORT D'ORIENTATION 2022

Par les membres du Conseil d'Administration du GTV Bourgogne Franche Comté.

Cette année de renouvellement électoral est, tout d'abord, marqué par le départ de Bertrand GUIN qui a œuvré de nombreuses années au sein du GTV Bourgogne Franche Comté dont 9 années en tant que président. Nous tenons à le remercier pour son engagement et sa dévotion mais aussi pour la confiance qu'il a su accorder à chaque membre du Conseil d'Administration.

L'équipe du GTV, même si elle change de tête, intègre 8 nouveaux membres et sera toujours au service de ses adhérents, des instances institutionnelles, des services de l'administration (SRAL, DDetsPP), des OPA, des laboratoires d'analyses départementaux et de nos partenaires commerciaux.

L'augmentation du nombre d'adhérents nous conforte d'ailleurs dans nos actions menées. Comme le dit Bertrand GUIN, « le GTV Bourgogne Franche Comté est votre GTV ».

Dans un contexte difficile de recrutement pour les structures vétérinaires et l'apparition de déserts vétérinaires dans notre région, notre priorité, pour les prochaines années, sera de vous aider à trouver des vétérinaires. Nous avons commencé depuis plusieurs années un travail de fond sur ce point et nous le poursuivons en 2022 avec plusieurs actions :

1. Participation à l'AMI portée par la Chambre d'Agriculture de l'Yonne avec la réalisation d'un questionnaire pour identifier les raisons principales d'apparition des déserts vétérinaires.
2. Travail avec les conseils généraux des différents départements dans le cadre de la loi DDADUE pour aider financièrement les cliniques à accueillir des étudiants ou des nouveaux praticiens.
3. Poursuite de l'Enseignement Personnalisé à VETAGROSUP qui permet d'aller à la rencontre des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année. C'est effectivement dans ces années d'études que le choix de l'orientation des étudiants se réalise, il faut leur donner envie de choisir le métier passionnant de vétérinaire mixte ou rural.
4. Renouvellement de l'activité ambulante pour les étudiants de 4^{ème} année avec une semaine en clientèle allaitante et une semaine en clientèle laitière.
5. Rapprochement avec les GTV junior des écoles de Lyon, Maison Alfort et Cluj : rencontres et réalisation de formations en présentiel ou en distanciel.
6. Accueil de stagiaires dans les cliniques vétérinaires de la région avec la promotion de notre catalogue de structures vétérinaires accueillantes.

Le GTV qui jouera toujours un rôle de formation des vétérinaires et des éleveurs doit transposer son talent vers la formation des étudiants afin de leur donner l'envie de nous rejoindre. Nos structures vétérinaires ne peuvent développer de nouveaux services que si elles ont la capacité ouvrière de les assurer.

En 2022, l'OVVT continuera d'assurer l'ensemble des missions déléguées par l'Etat. Elle a su montrer son efficacité grâce au travail actif des permanentes du GTV, Marina Béral, Sandrine Bernard et Carole Farrow, mais aussi grâce au dynamisme des élus du conseil d'administration. Nous continuerons pour cette nouvelle année à entretenir des relations constructives avec l'ensemble des acteurs de la nouvelle gouvernance sanitaire. Notre réactivité sera la condition de l'animation du réseau des vétérinaires sanitaires. Le GTV Bourgogne-Franche-Comté est au service de ses adhérents, l'OVVT l'est pour l'ensemble des vétérinaires sanitaires.

Cette année sera aussi marqué par la poursuite de la structuration de notre association. Le développement conséquent de nos missions au cours de ces dernières années notamment depuis la fusion des deux anciennes régions de Bourgogne et de Franche Comté nous oblige à renforcer notre organisation. Le dynamisme permis par l'augmentation du nombre de membres du conseil d'administration doit être soutenu par nos permanents et encadré par les membres du comité directeur.

Concernant le budget, nous resterons certainement déficitaires, la suppression de l'aide du Conseil Régional impactant énormément nos recettes. Nous avons fait le choix de maintenir l'ensemble de nos actions tant que

notre trésorerie nous le permet. Nous visons l'équilibre financier à une échéance de 6 ans grâce à l'augmentation de nos prestations et du nombre de nos adhérents.

Nous tenons d'ailleurs à rappeler que la journée technique est une part importante de nos recettes. La participation des vétérinaires à cette journée de formation prouve le dynamisme de notre organisation mais contribue aussi grandement à son financement.

Nous comptons donc sur votre présence à la Journée Technique du jeudi 10 novembre 2022 qui aura lieu au Colisée de Chalon-sur-Saône, comme l'année passée. Elle traitera de nutrition avec, pour l'activité petits animaux « l'alimentation des carnivores domestiques » et « la gestion des urgences » et, pour l'activité animaux de rente « la gestion du pâturage ».

Nous tenons à remercier nos consœurs et confrères pour la confiance qu'ils nous accordent.

Nous remercions également nos permanentes Carole, Marina et Sandrine qui gèrent au quotidien le GTV.

Nous remercions également l'ensemble de nos partenaires pour les échanges constructifs et coopératifs que nous entretenons ensemble.

POINT SUR LES ADHERENTS 2021 GTV B-FC

Pour l'année 2021, nous comptabilisons au total **263** adhérents au GTV BFC et à la SNGTV (comprenant les associés, les salariés et les collaborateurs libéraux), sur **78** structures vétérinaires exerçant en rural de la région BFC. Deux cabinets vétérinaires limitrophes (*Suisse*) ont cotisé en 2021 au GTV B-FC, concernant 2 vétérinaires. Il y a une légère augmentation des adhésions par rapport à 2020.

Il est également important de souligner que 5 organismes (TIRSEV, LDCO, Eurofins-LDA03, MEDICAVET et AGRIVALYS71) continuent de soutenir notre association. Nous les remercions pour leur confiance renouvelée.



Adhésions 2021 au GTV BFC

Région Bourgogne-Franche-Comté



Nous avons, cette année encore, proposé aux structures vétérinaires rurales non adhérentes de contribuer, de manière volontaire, à l'investissement financier que demande la gestion des dossiers OVVT. Un courrier explicatif a été envoyé aux structures concernées leur demandant une contribution de 5 IO par vétérinaire. Six vétérinaires ont contribué en 2021. Cet appel à contribution sera renouvelé en 2022.

La contribution à la section apicole de l'OVVT n'a pas été reconduite pour 2021.

L'Assemblée Générale du GTV B-FC en date du 22/09/21, à Dole, a voté à l'unanimité les cotisations pour le GTV B-FC, à savoir :

- 5 IO (Indice Ordinal) pour le forfait cabinet/clinique
- 6 IO pour un vétérinaire avec une activité rurale secondaire
- 12 IO pour un vétérinaire avec une activité rurale dominante.

Il est rappelé que l'ensemble des vétérinaires mixtes ou ruraux d'un même cabinet doivent tous cotiser selon les tarifs ci-dessus et que l'adhésion au GTV B-FC est indissociable de l'adhésion SNGTV. Les vétérinaires « canins purs » ne sont pas concernés par la cotisation, ils sont toutefois invités à contribuer à l'OVVT.

BILAN D'EXECUTION TECHNIQUE 2021

Remerciements à l'ensemble des chefs de projet et groupes de travail pour leur participation et investissement

1. Salmonelloses bovines : Participation au projet d'étude CADUBLIN

Depuis 2018, le GTV B-FC participe aux travaux de préparation du projet « CADUBLIN » piloté par l'IDEELE. Cette étude s'attache à investiguer tout un ensemble de facteurs de risque « Salmonelle » au sein des élevages laitiers francs-comtois des zones fromagères AOP du Doubs et du Jura (Morbier, Mont d'Or et Comté) (co-pilotage URFAC).

Le réseau de vétérinaires référents en Lait Cru a été réactivé afin de proposer un appui aux vétérinaires traitants des exploitations qui sont amenées à participer aux enquêtes en élevage de cette étude aux côtés du technicien.

Fin 2021, l'étude CADUBLIN touche à sa fin avec 34 couples cas/témoin d'élevages investigués avec des données exploitables. Dans toutes les exploitations étudiées (cas et témoins), un questionnaire d'enquête très complet est rempli avec l'éleveur et une visite de traite est réalisée le même jour. Depuis la mise en route de cette étude, le GTV B-FC a assuré la communication des outils nécessaires à la bonne réalisation de ces enquêtes sur le terrain ainsi que la gestion administrative relative à l'indemnisation des vétérinaires traitants. Les vétérinaires référents sont en charge d'assister le groupe d'analyste dans l'exploitation des données.

Les enquêtes ont débuté en juin 2020 et une partie des résultats de cette étude sera connue fin 2022 suite à la décision de recruter quelques binômes supplémentaires. Ils feront l'objet d'une restitution auprès des éleveurs, à l'occasion de réunions sectorielle assurée par l'URFAC et le GTV.

*Chef de projet : Lionel Grisot
Et le Groupe de Travail*

2. BEA : Actions avec le CIGC pour les départements du Doubs et du Jura

Dans le cadre de la révision du Cahier des Charges du Comté, menée par le CIGC (Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté), le GTV B-FC avait été consulté au cours de l'année 2018 en vue de recueillir ses avis et propositions sur certains points.

L'un des points mis en avant est celui du BEA (Bien-Etre Animal) ; l'AOC Comté a souhaité prendre les devants face à la pression sociétale et a engagé une démarche qualité auprès des éleveurs afin de les sensibiliser et de les faire évoluer dans ce domaine.

Les collègues du Doubs et du Jura du GTV B-FC ont pris acte du souhait de la filière de travailler ensemble sur l'élaboration et la réalisation d'une visite d'élevage spécifique BEA. Cette visite pourra s'intégrer à nos BSE, sans que cela soit une obligation (selon la préférence de chacun). Cela implique un passage régulier (périodicité à définir par la suite), avec comme base documentaire une grille d'évaluation des conditions d'élevage et de bien-être, ainsi que des pistes de réflexions et d'amélioration. Il ne s'agit ni d'un audit, ni d'un contrôle pour les éleveurs, mais d'une évaluation objective permettant d'établir un état des lieux général au sein de la filière. Les conclusions de cette visite doivent rester chez le vétérinaire et au sein de l'élevage. Les élus du GTV du Doubs et du Jura ont chacun convié tous les vétérinaires ayant des éleveurs en zone AOC, de leur département et limitrophes, pour leur présenter la grille d'évaluation et son vademécum, en présence d'administrateurs du CIGC.

Avec ce projet, le GTV fait preuve d'un investissement humain et financier qui permet de redonner au vétérinaire une place de choix dans les élevages et les filières, ainsi que d'œuvrer en faveur du bien-être animal.

Phase 1 : L'exercice automne 2019/printemps 2020 a permis de mettre en place une phase de « test » sur les 120 premières visites (indemnisées 3 IO/visite), financées en totalité par le CIGC. Cela représente une moyenne de 4 à 5 visites par clientèle. Les questionnaires, une fois remplis, étaient centralisés par le GTV B-

FC. Ils ont fait l'objet d'une exploitation totalement anonymisée par le GTV B-FC pour un bilan qui a été présenté lors d'une rencontre avec le CIGC.

Sur 32 cabinets sont situés en zone AOP Comté, 26 cabinets ont fait part de leur engagement à participer, finalement 20 ont réellement participé en recrutant des élevages pour remplir la grille.

Répartition géographique homogène en première analyse avec 120 visites au total, ce qui correspond aux engagements que le GTV B-FC avait pris à l'égard du CIGC : 56 dans le Jura, 60 dans le Doubs et 4 dans l'Ain.

Ce bilan a permis de définir plus précisément les différentes catégories et, plus précisément, quels critères de BEA étaient susceptibles d'amélioration. Il est prévu que ces points d'amélioration puissent faire l'objet de formations spécifiques des éleveurs, créées par le GTV et assurées par les vétérinaires traitants.

Phase 2 : De l'avis général et devant la satisfaction du CIGC à l'égard du travail fourni par le GTV B-FC et les vétérinaires traitants impliqués, il a été décidé de continuer la réalisation de ces visites et de poursuivre le travail en 2021, et ce, indépendamment du calendrier de révision du « cahier des charges » du Comté.

Le CIGC a réitéré son engagement financier, en 2021, à hauteur de 4 IO par visite réalisée (1 IO supplémentaire en raison de la charge de travail plus conséquente que celle initialement prévue), avec cette année un objectif de 100 visites à réaliser en zone AOP Comté. Une nouvelle fois, l'investissement de chacun doit permettre au GTV et aux praticiens de rester les interlocuteurs privilégiés des éleveurs et des interprofessions qui les représentent.

Au total, pour 2021 (jusqu'au 15 mars 2022), 88 visites ont été réalisées par 14 cabinets. Une réunion bilan avec le CIGC s'est tenue le 04/04/22.

Phase 3 : Une 3^{ème} phase sera engagée pour 6 mois jusqu'à l'automne 2022 après validation du budget prévisionnel par le CIGC : conception d'une fiche pratique « Infirmerie et Box de vêlage » à destination des éleveurs et réalisation de 50 nouvelles visites pour remplir les grilles BEA.

L'ensemble de cette action a permis au GTV de commencer à déployer des formations ciblées et validantes pour les éleveurs de la filière : une formation « ébourgeonnage et gestion des boîtiers » a notamment été réalisée en janvier 2021 par la clinique de Vercel Villedieu le Camp.

*Chefs de projet : Marc-Olivier Clique et Lionel Grisot
Et le Groupe de Travail*

3. Projet Broutards Certifiés Vaccinés

Dès le début de l'année 2020, le GTV a mis en place un groupe de travail destiné à évaluer les possibilités de mise en place d'un service de « pré-conditionnement » vétérinaire de broutards destinés à l'engraissement en France ou aux échanges afin de réduire l'utilisation des antibiotiques (dans le cadre du plan Ecoantibio 2) lors des phases de mise en place des animaux dans les ateliers. Ce pré-conditionnement repose sur une vaccination contre des pathogènes respiratoires associés ou non à un traitement antiparasitaire.

Nous avons mis en place, à l'automne 2020, un essai clinique visant à tester la possibilité d'associer une vaccination « Respiratoire » à la vaccination contre la FCO obligatoire, en collaboration avec l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse et trois laboratoires pharmaceutiques (BI, MSD et Zoetis). Celui-ci s'est déroulé jusqu'à début 2021 pour les prélèvements et le retour des résultats d'analyse par l'ENV Toulouse.

Cet essai a pu valider que cette vaccination couplée ne mettait pas en évidence des critères d'infériorité (détails ci-dessous). Les 3 essais réalisés valident la possibilité de vacciner des bovins avec des vaccins contre certains pathogènes respiratoires en même temps qu'une vaccination FCO.

Récapitulatif des conclusions :

GP1 : témoin (non vaccinés)

GP2 : groupe vacciné contre les pathogènes respiratoires

GP3 : groupe vacciné contre la FCO

GP4 : groupe vacciné contre la FCO et les pathogènes respiratoires

	BI (BOVALT O RESPI 4_BTVPUR 4-8)	ZOETIS (RISPOVAL3+ RISPOVAL PASTEURELLA_BTVPUR R 4-8)	MSD1 (BOVILIS BOVIGRIP_BOVILIS BLUE 8)	MSD2 (BOVILIS BOVIGRIP_BTVPUR 4-8)
Conclusions	BPI3 : Aucune conclusion possible BVD : immunisation à nuancer BRSV, M. Haemo, FCO : non inférieur Aucune contre-indication de réaliser la vaccination respi + FCO le même jour	M Haemo : immunisation à nuancer BVD, BRSV, BPI3, FCO : non inférieur Aucune contre-indication de réaliser la vaccination respi + FCO le même jour	BVD : pas de valence BPI3, BRSV, M. Haemo, FCO : non inférieur Aucune contre-indication de réaliser la vaccination respi + FCO le même jour	BVD : pas de valence BPI3, BRSV, M. Haemo, FCO : non inférieur Aucune contre-indication de réaliser la vaccination respi + FCO le même jour

Cette certification restera totalement indépendante des laboratoires pharmaceutiques et des acteurs commerciaux de la filière afin de garantir son impartialité. Il reste un gros travail de conviction des acteurs de la filière à mener, car cette certification ne se mettra en place que s'il existe une différence de prix significative du broutard certifié pour le naisseur.

Le GTV BFC a parallèlement réalisé une enquête auprès des engraisseurs de jeunes bovins Français et Italiens pour connaître leur besoin en matière de pré-conditionnement de broutards qui sera accompagnée d'une information scientifique sur les bénéfices d'une telle préparation en matière de réduction d'utilisation des antibiotiques et d'amélioration des résultats technico-économiques de l'engraissement. Le GTV BFC s'est appuyé sur le nouveau cahier des charges de l'IDEL.

Un voyage en Italie a été organisé en septembre 2021 avec 3 vétérinaires du Groupe de Travail afin de rencontrer les engraisseurs, les enquêtes sont en cours de traitement.

Le groupe de travail s'est également réuni en octobre 2021 avec un retour sur le voyage en Italie (point de situation sur place, enquêtes engraisseurs) ainsi que sur la table ronde avec Zoetis lors du sommet de l'élevage de Cournon et l'avancement sur la mise en place de protocole pour des études de terrain.

A suivre pour la prochaine réunion du Groupe de travail après la saison hivernale 2021/2022.

*Chef de projet : Emmanuel Charrier
Et le Groupe de Travail*

4. Essai Dechra Antibiogramme

Fin 2021, le GTV BFC, en partenariat avec le laboratoire DECHRA, a proposé de mettre à disposition des adhérents GTV qui réalisent de la bactériologie du lait dans leur clinique, des rings permettant la réalisation d'antibiogramme en clinique sur les isollements bactériens de lait de mammites clinique ou subclinique.

L'objectif est de faire progresser les cabinets qui réalisent déjà de la bactériologie du lait en routine (minimum de 100 bactériologies réalisées par an) afin de mettre à jour les techniques et connaissances relatives à la réalisation des antibiogrammes sur du lait de mammite (clinique ou subclinique).

Le protocole de mise à disposition pour une étude épidémiologique sur l'antibiorésistance « clinique » en bactériologie du lait en Région Bourgogne-Franche-Comté ainsi que le tableur de suivi pour saisir les données ont été envoyées à tous les cliniques adhérentes GTV B-FC.

Voici quels sont les pré-requis pour les cliniques :

- Réaliser plus de 100 bactériologies de lait par an.
- Etre volontaire pour réaliser des antibiogrammes et remplir le résultat de ceux-ci dans un tableur fourni par le GTV BFC (travail non rémunéré, DECHRA fournit le réactif).
- En amont du démarrage : Suivre le webinaire DECHRA sur la réalisation de l'antibiogramme en clinique (cf en annexe du protocole, les liens et procédure de connexion à la Dechra Academy)

500 rings au total seront mis à disposition par DECHRA pour la réalisation d'antibiogrammes. Dechra s'est chargé de la distribution des rings au sein de chaque clinique pourra animer une foire aux questions si besoin pour les investigateurs tout au long de la période d'étude.

10 cliniques vétérinaires ont confirmé leur engagement dans ce protocole avec 340 disques d'antibiogramme distribués.

L'étude est toujours en cours et devrait se poursuivre sur l'année 2022 avec un rendu des résultats envisagé en fin d'année.

Chef de projet : Brendan Bourdet

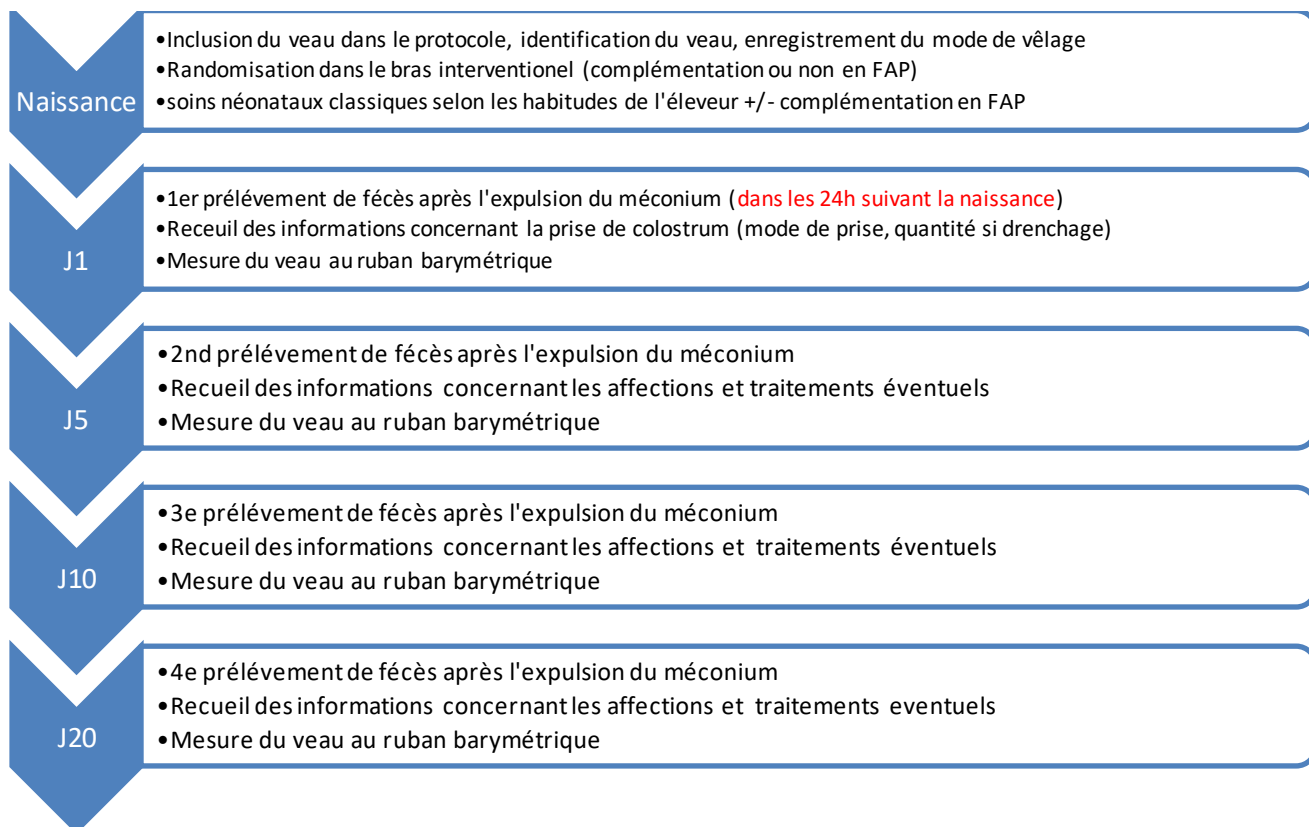
5. Étude de l'influence du mode de naissance et d'une complémentation à la naissance en pré et post-biotique sur le microbiote intestinal du veau charolais à la naissance et pendant leurs 20 premiers jours de vie - Travail de thèse sur le microbiote intestinal des veaux nés par césarienne - Original Process

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la thèse d'exercice de Mélanie Save (étudiante en 5A à VetAgro Sup) sous l'encadrement de Claire Becker, Zorée Djelouadji, Thibaut Lurier (VetAgro Sup) ainsi que Xavier Bailly et Anaïs Bompard (UMR EpiA, INRAE). Le projet est réalisé en partenariat avec Bertrand Guin (GTV Bourgogne-Franche Comté et Clinique vétérinaire de L'Erable Rouge, La Clayette) et l'entreprise Original Process.

L'objectif est d'évaluer la diversité, l'abondance et l'organisation des réseaux d'interaction du microbiote fécal des veaux allaitants, à la naissance et pendant leurs 20 premiers jours de vie en fonction de leur mode de naissance (césarienne ou vêlage par voie naturelle) et d'une complémentation à la naissance en pré et post-biotique (ProbioactiFAP®)

Un protocole expérimental précis a été mis en place avec des critères d'inclusions stricts

Une Pesée des veaux à J0 et J20, un suivi des épisodes pathologiques et des diarrhées et des prélèvements de fèces sont également effectués.



Traitement des données et analyse statistique

L'ensemble des échantillons ont été analysés par méta génomique (séquençage 16S) afin de déterminer les genres bactériens présents en leur abondance relative.

L'extraction et l'amplification initiale seront réalisées au laboratoire des Leptospires et Analyses Vétérinaires (LAV) de VetAgro Sup. L'ensemble des amplifias sera ensuite séquençé à la plateforme GeT-PlaGe en partenariat avec l'UMR 1388 GenPhySE de Toulouse, à l'aide de technologie Illumina Miseq. Les résultats bruts de séquençage seront également transformés en tables d'abondance des unités taxinomiques opérationnelles (OTU) à la plateforme GeT-PlaGe.

L'ensemble des données a été analysé de façon descriptive et quantitative pour caractériser l'abondance des différents genres bactériens présents dans chaque bras interventionnel. La structuration des réseaux bactériens (en particulier la présence d'interactions positives ou négatives entre les micro-organismes et les genres bactériens identifiés comme potentiellement pathogènes ou protecteurs) dans chaque bras interventionnel et son évolution ont également été analysées à l'aide des outils statistiques du type SparCC ou Magma.

Une présentation des résultats est programmée lors du congrès JNGTV de Nantes en mai 2022.

Chef de projet : Bertrand Guin

6. Projet TRAME – approches complémentaires en santé du troupeau

Rappel du contexte : En décembre 2018, le GTV B-FC été sollicité par la FRGEDA (Fédération Régionale des Groupes d'Etude et de Développement Agricole de Franche-Comté) pour rejoindre un groupe opérationnel sur un projet autour des approches complémentaires en santé du troupeau en Bourgogne-Franche-Comté. Le projet TRAME a été retenu dans le cadre de l'appel à projet pour la phase émergence du Partenariat Européen pour l'Innovation 2019.

Ce projet ACSA#1 a pour objectif de faire émerger un partenariat entre des éleveurs, des vétérinaires, des pharmaciens, des chercheurs, l'enseignement agricole, la recherche et le développement agricole. Il vise le développement de la valeur-ajoutée des productions agricoles et celle du partenariat entre éleveurs, vétérinaires, chercheurs, formateurs, animateurs sur une autre approche de la santé animale. Le but premier est d'utiliser le retour terrain de l'usage des médecines complémentaires suite aux formations déjà dispensées sur ce sujet dans les départements de Franche-Comté. La première inconnue relevée est l'absence de retour

sur l'usage qui est fait par l'éleveur des médecines complémentaires suite à formation, le retour positif ou négatif de leur usage est également peu documenté.

La promotion de l'usage des médecines complémentaires en élevage et les domaines où elles sont ou seraient le plus pertinentes est un deuxième volet à documenter. La notion des LMR et résidus pourrai se superposer à ce projet puisque l'absence des LMR en phyto/aromathérapie est le frein principal à leur déploiement en élevage.

La phase de recueil des témoignages d'éleveurs et de soignants, l'état des lieux des connaissances s'est terminée fin 2020, ce premier bilan a été envoyé par TRAME au CR B-FC.

Lors de la partie émergence du projet, aucun intervenant n'a pu proposer une solution acceptable face à la problématique des LMR et de l'utilisation de la phyto et aromathérapie sur les animaux de production. Ce qui a permis de remettre au premier plan la conduite d'élevage et la zootechnie.

Au vu du contexte Covid-19 et le changement de programmation pour les appels à projet, il a été possible fin 2020 de prolonger tous les projets en cours sur 2021.

Le GTV B-FC s'est engagé à poursuivre son investissement technique dans le projet ACSA#2 pour les années 2022 et 2023. Il aura notamment en charge, outre la participation aux réunions du comité de pilotage, la rédaction d'articles et la participation au montage de vidéos mais aussi la formation des éleveurs *via* des matinées en ferme. L'objectif de ce projet est indirectement de trouver des moyens pour traiter moins (en médecine allopathique). Notre présence dans ce projet est indispensable pour mettre en avant l'intérêt de l'approche globale de l'élevage avec comme partenaire incontournable le vétérinaire traitant. Les élus présents aux réunions et investis dans le projet ont à cœur de défendre la place du vétérinaire dans les élevages, et l'importance de la maîtrise de la zootechnie pour la en prévention des pathologies, le bien-être animal et les résultats technico économiques. Le GTV place dans son discours les médecines complémentaires comme aide en cas de pathologie, et non comme substitut au vétérinaire et aux traitements allopathiques.

*Chefs de projet : Edwige Bornot, Jean-François Bruchon
Et le Groupe de Travail*

7. Audit d'élevage : prestation de service

En 2021, le GTV a été sollicité par le GDS70 afin de réaliser un audit d'élevage dans lequel les conditions sanitaires (hors maladies à déclaration obligatoire) se détérioraient. Cet audit a été réalisé également hors contexte BEA.

En lien avec le GDS, le GTV a recruté un vétérinaire auditeur et lui a remis toutes les informations d'élevage nécessaire à la réalisation de son audit. Le vétérinaire auditeur a pu prendre contact en amont de son audit avec le vétérinaire traitant de l'exploitation, s'est rendu en élevage, réalisé l'audit en binôme avec un agent du GDS, et éventuellement réalisé des prélèvements biologiques supplémentaires.

Un rapport a été rédigé, transmis au GDS et au vétérinaire traitant. Les conclusions de l'audit ont été transmises aux exploitants.

Ce service est proposé aux différents GDS de la région. Il permet de donner un certain crédit à l'auditeur, vis-à-vis du confrère, vétérinaire traitant, et des exploitants.

8. Etude antiparasitaire sur le bassin versant de la Bienne

Fin 2021, le GTV a répondu à un appel d'offre (marché public) proposé par le Parc naturel régional du Haut-Jura. Cette réponse a été faite en tant que partenaire technique et scientifique aux côtés de la Chambre d'agriculture du Jura, porteur principal du projet. Notre projet partenarial a été retenu par le PNR.

Il s'agit d'un travail de recherche et de monitoring des pollutions de la Bienne, rivière qui sillonne le PNR, par les résidus de certains antiparasitaires vétérinaires. La partie opérationnelle (prélèvements et analyses) est conduite par un Bureau d'études spécialisé dans les pollutions éco-environnementales. A la suite d'épisodes plus ou moins récurrents de mortalité très importante des poissons de la Bienne, ce bureau d'études avait déjà réalisé une première phase d'études à large échelle, qui avait mis en évidence différents contaminants en

quantité plus ou moins importantes (métaux lourds, hydrocarbures polycycliques, médicaments divers humains et vétérinaires, etc.).

L'accent est mis par les gestionnaires du PNR et les écotoxicologues sur certains contaminants, dont notamment certains antiparasitaires utilisés en élevage.

Cette deuxième phase du projet a pour objectif de comprendre les transferts et les flux de circulation de quelques substances actives sur un secteur limité. Et possiblement, de les relier avec les pratiques observées sur le terrain, au niveau de la dizaine d'élevages concernés par la zone.

Un questionnaire d'enquête a été réalisé conjointement par le GTV et la Chambre d'agriculture, et mis en œuvre par cette dernière. Par ailleurs, les résultats d'analyses des prélèvements d'eau en différents points sont attendus pour fin 2022.

Cette étude est susceptible de conduire à une analyse des pratiques d'élevage, notamment en termes de gestion du parasitisme interne et externe des animaux, en vue de leur amélioration au sein de zones écologiquement sensibles (parc naturel, région karstique, réseau hydrologique particulier...).

Chef de projet : Lionel Grisot

9. Maillage vétérinaire / Actions vers les étudiants et jeunes diplômés

Le GTV BFC a continué son travail dans le cadre de la lutte contre la désertification vétérinaire en milieu rural, notamment en favorisant au maximum le lien entre les étudiants vétérinaires (surtout *via* les GTV Juniors), et les praticiens de notre région, afin de leur donner envie de venir travailler à nos côtés et si possible sur le long terme.

Des liens sont bien établis avec les GTV Juniors de Lyon, d'Alfort et de Cluj (Roumanie), voici ce qui a été entrepris :

- Avec la participation des volontaires, lister les structures souhaitant accueillir des stagiaires : action déjà initiée en avril 2020, souhait de mise à jour. Un catalogue en ligne des fiches cliniques a été créé début 2022 et envoyé à tous les GTV Juniors, il a beaucoup de succès.

- Afin de poursuivre l'action initiée en 2020 et dans le cadre du développement des liens entre le GTV et les GTV Juniors, le GTV BFC a proposé aux étudiants de VetAgroSup Lyon, de l'ENVA l'Alfort et de Cluj en Roumanie très motivés et demandeurs, des plages d'échange/présentations techniques : organisation toutes les 4 à 6 semaines avec un ou deux vétérinaires motivés, sur de vrais cas. La mise en place de ces interventions se fera en 2022.

- Proposer des minis stages type "Ambulantes" aux étudiants du GTV Alfort et Lyon, sur des week-ends, pour ceux qui seraient motivés pour tourner avec les vétérinaires de garde.

- Organiser quelques webinaires courts sur une soirée pour aborder un thème technique de manière très pratico-pratique, et de préférence en présentiel si possible...

- Invitation systématique d'une dizaine d'étudiants alforiens et lyonnais à la JT annuelle du GTV BFC pour leur permettre de rencontrer les adhérents.

- Au printemps 2021, deux après-midis en clientèle rurale ont été organisées avec deux structures de l'Yonne, qui ont reçu 4 et 5 étudiants d'Alfort pour des TP en ferme sur le thème de la reproduction et sur l'écornage des veaux. Cela a été une très bonne expérience pour les étudiants qui ont aussi pu échanger avec les vétérinaires et les éleveurs.

Pour cela, tous ceux d'entre vous qui souhaitent apporter leur contribution sont les bienvenus.

Ne pas hésiter à nous contacter (gtvbfc@gmail.com).

Ces expériences sont très positives pour le GTV BFC, car les étudiants en ont été très satisfaits, et que cela est une bonne manière pour notre association, de maintenir et développer nos relations avec les GTV junior et les étudiants en général. C'est une contribution très modeste de l'association, qui permettra peut-être à terme de faciliter les recrutements par nos adhérents de leurs futurs collaborateurs, et pour le GTV d'avoir de nouveaux adhérents une fois les étudiants diplômés.

*Chef de projet : Karine Durrey
Et le Groupe de Travail*

1. Formations / Informations VETERINAIRES

a. Journée Technique 2021 : Concept One Health

A année particulière, organisation remaniée ! La journée technique du GTV BFC s'est déroulée le jeudi 23 septembre 2021 au Colisée de Chalon sur Saône. Evènement habituellement organisé le troisième jeudi d'octobre, le GTV BFC a avancé la date pour ne pas se télescoper avec le congrès national (JNGTV) décalé de force au mois d'octobre 2021.

A l'origine, le programme est né de la fusion de deux évènements : une demie journée consacrée au rendu du projet Oh'Ticks (ANSES) et la traditionnelle JT. Ce qui a permis d'organiser une journée avec un atelier unique afin de proposer des thèmes communs aux activités canine, rurale et équine.

D'un point de vue programme, les tiques étaient à l'honneur en début de journée ! Sarah Bonnet (INRAE) a permis de faire un point sur la biologie des tiques afin de comprendre leur reproduction et les modes de transmission des maladies. Le projet Oh'Ticks auquel le GTV BFC avait participé via certains de ses membres a été détaillé par Sara Moutailler (ANSES) afin d'expliquer quels étaient les parasites et bactéries les plus fréquemment retrouvés dans les tiques dans le cadre de syndrome « piro-like » (hyperthermie) chez les bovins. La volonté de cette journée était également de faire le lien avec la médecine humaine, les animaux pouvant être sentinelles pour certaines maladies. C'est pourquoi Brigitte Degeilh (CHU de Rennes) a exposé les moyens diagnostiques actuels ainsi que les traitements préconisés en médecine humaine. Elle a notamment insisté sur l'interprétation des différents résultats et de la gestion de l'érythème *migrans*.

Les maladies à tiques ont ensuite été déclinées dans les espèces canine, féline, équine et bovine par le professeur Jean-Luc Cadoré (Vetagro-sup Lyon) et notre confrère Jacques Devos. Ils ont notamment mis l'accent sur le fait qu'il ne faut pas « sur-diagnostiquer » les « maladies à tiques ». Les analyses PCR peuvent orienter le diagnostic du praticien.

La matinée s'est terminée par une deuxième présentation de Sara Moutailler sur les moyens de lutte contre les tiques.

L'après-midi, l'approche une seule santé s'est poursuivie avec notre confrère Eric Collin qui nous a fait un rappel sur la fièvre Q, maladie des cheptels et surtout zoonose. Son intervention fait suite à la création d'un observatoire national de la fièvre Q auquel participe la SNGTV. Les cas humains recensés, notamment chez les professionnels, sont plus nombreux cette année.

Pour poursuivre, trois de nos confrères nous ont exposé les maladies du passé...et peut-être du futur en se basant sur trois modèles : la rage, la PPR et la Fièvre aphteuse. Le vétérinaire sanitaire doit rester vigilant !

Cette journée a été l'occasion d'ouvrir le débat sur l'intérêt de l'agro-écologie. Comment se l'approprier dans notre exercice ? Le professeur Jean-François Guégan (INRAE) a notamment présenté l'intérêt de la diversité pour limiter les épidémies.

Enfin, cette journée chargée s'est clôturée avec une intervention de terrain réalisée par Céline Lacorne (DDPP71) et notre confrère Alexandre Dimberton (GTV BFC) suite à la gestion d'un cas de salmonellose dans un élevage aviaire de poulets de Bresse. Ce fut l'occasion de parler de biosécurité et de zoonose à nouveau.

Le président de l'ordre des médecins de BFC nous a fait le plaisir de participer à cette journée et à la table ronde finale. Ce fut l'occasion de prévoir l'avenir ensemble afin de mener des actions communes.

Pour cette JT, la collaboration avec les partenaires a été revue : nous avons supprimé les traditionnels « stands » pour des « mange-debout » afin d'améliorer la circulation des congressistes et favoriser les échanges. Il est primordial de conserver, en toute indépendance, cette relation privilégiée afin de continuer à organiser ces journées de formation et d'information. Il est à noter que les partenaires ont été nombreux à nous renouveler leur confiance et de nouvelles sociétés innovantes ont, pour la première fois, assisté à notre évènement avec enthousiasme.

En termes de congressistes, cette journée a réuni une trentaine de vétérinaires praticiens, 15 étudiants vétérinaires et une dizaine d'invités.

*Chef de Projet : Jocelyn Amiot
Et le Groupe de Travail*

b. Formation pratique à l'obstétrique

La demande de stages est toujours croissante et nous a donc incités à continuer en 2021.

Au total sur 2021, ce sont 11 nouveaux stagiaires qui se sont inscrits auprès du GTV B-FC pour réaliser leur formation dans trois cliniques vétérinaires du « Charolais » : Luzy, Marcigny et Epinac.

Le GTV PACA, qui a pu obtenir une aide de leur conseil régional dans le cadre du maillage vétérinaire a envoyé 4 vétérinaires de la région PACA pour acquérir plus d'autonomie dans la réalisation de césariennes.

Pour l'année 2022, le Dr Guillaume Forgeat viendra renforcer l'équipe de formateurs et il y aura donc 4 cliniques du Charolais pour accueillir des stagiaires.

Toutefois, cette année était la dernière année pour l'organisation par le GTV B-FC de formations en chirurgie obstétrique. En effet, le GTV B-FC, certifié Datadock jusqu'au 31/12/2021, ne sera pas certifié « Qualiopi » à partir du 01/01/2022. La formation sera reprise par la SNGTV avec une compensation financière pour le GTV BFC pour chaque stage organisé (aide dans l'organisation de la formation).

Cette formation s'adresse aux vétérinaires débutants, mais aussi plus expérimentés qui souhaitent une remise à niveau. Cela permet principalement aux structures vétérinaires d'avoir un nouveau collaborateur plus rapidement autonome.

Le contexte est le suivant : Immersion complète dans une clinique vétérinaire en zone charolaise de taille suffisamment importante pour avoir une activité d'obstétrique soutenue pendant 3 jours et 2 nuits (en période de vêlage donc principalement l'hiver). Les intervenants sont des vétérinaires volontaires adhérents au GTV B-FC et qui exercent en zone charolaise.

La journée se passe avec le vétérinaire de la structure qui fait les interventions d'obstétrique : la priorité est donnée à l'organisation de la structure. Les moments creux sont consacrés à la théorie.

La soirée se déroule en compagnie du vétérinaire de garde, le participant peut le suivre la nuit s'il le désire. Plusieurs axes de formation sont possibles : uniquement obstétrique, ou obstétrique et chirurgie et cas particuliers (veaux et adultes si les cas se présentent).

Concernant les modalités pratiques : la durée de la formation est de 3 jours. Chaque journée se déroule de 8h à 18h avec les urgences (soir/nuits) et la partie théorique comprend deux heures de formation par jour (dans le créneau horaire de 8h à 18h) avec des supports visuels.

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être autonome sur la pratique de la césarienne, les bases de l'obstétrique, les difficultés particulières, les complications. Il doit être capable de faire une césarienne, de s'organiser de manière à être efficace et d'aborder plus sereinement des cas difficiles. Les atouts de la formation sont les suivants : Cours particulier, formation individualisée et sur mesure, échanges avec les praticiens d'une autre région.

D'autre part, il est à noter qu'une convention tripartite est signée entre les 3 parties qui sont le GTV B-FC, la clinique vétérinaire formatrice et le stagiaire. Nous demandons également que le stagiaire fournisse une copie de son Assurance Responsabilité Civile Privée et une copie de l'Assurance Responsabilité Civile Professionnelle, contractée soit à titre personnel soit par le biais de sa structure d'activité professionnelle.

Chef de Projet : Jocelyn Amiot

Et le Groupe de Travail

c. Module d'Enseignement personnalisé VET AGROSUP LYON « Service en clientèle charolaise » – Formation sur le site de l'école et Visite en Clinique

L'objectif de cet enseignement personnalisé (qui concerne les 3^{ème} et 4^{ème} années) est de découvrir la pratique vétérinaire rurale allaitante en zone Charolaise (qui ne se résume pas à l'obstétrique) et voir comment les clientèles s'adaptent aux nouvelles demandes des éleveurs.

Cet enseignement personnalisé est proposé par des vétérinaires praticiens venant de clientèles allaitantes proches de l'école dans la zone Charolaise. Différentes facettes du métier sont présentées, avec notamment des services proposés, prouvant que les activités dans cette zone ne se résument pas aux urgences obstétriques. Les thèmes sont abordés par les praticiens au cours des séances de discussion et réflexion avec les étudiants sur le site de l'école. Les visites permettent ensuite de découvrir l'équipement des cliniques et des pratiques médicales sur place.

Des travaux dirigés (TD) sont réalisés par des vétérinaires praticiens, à VetAgro Sup, les vendredis après-midis (temps dédié EP) et 2 sorties à la journée ou demi-journée sont organisées en zone charolaise dans les clientèles partenaires.

59 étudiants se sont déplacés pour visiter 4 cliniques du charolais

Intitulé des séquences de TP	Nombre de séquences associées	Créneau horaire et semestre
Visite de clinique (fluidothérapie)	6h	03/12/21 Varennas Saint Sauveur (fluido) Marcigny et La Clayette
Visite de clinique (chirurgie)	6h	10/12/21 Charolles, Marcigny et La Clayette

Et 29 étudiants ont bénéficié des travaux dirigés comme suit (11 A3 et 18 A4):

Intitulé des séquences de TD	Nombre de séquences associées	Créneau horaire et semestre
Aménagement pratique des cliniques rurales pour hospitalisations, chirurgies, radios	3	29/10/21 14h30-16h45 J Amiot
La pratique de l'équine dans les campagnes	3	05/11/21 14h30-16h45 J Amiot
Autres filières de productions animales que la viande bovine ?? évolution et perspectives d'avenir	3	26/11/21 14h30-16h45 A Dimberton
Débat discussion clôture : à 3-4 véto Qualité de vie, temps libre, la rurale au féminin	3	17/12/21 14h30-16h45 K Durrey, A. Dimberton, G Forgeat, C Becker

L'évaluation de cet enseignement se fait sous forme d'une réflexion sur le projet professionnel de l'étudiant, au regard des connaissances acquises durant le module

Les retours des étudiants lors de l'évaluation de l'EP sont très bons. Il sera donc reconduit en 2022.

*Chefs de Projet : Jocelyn Amiot et Karine Durrey
Et le Groupe de Travail*

d. Formation BA-ba en pathologie chez les petits ruminants le 16/09/21 à Beaune

L'élevage de petits ruminants et son suivi sanitaire font l'objet d'une gestion différente de celle des élevages bovins. La valeur économique individuelle plus faible des animaux et leur nombre incitent à une gestion plus collective.

Afin de renforcer un réseau de vétérinaires formés en petits ruminants et de maintenir les compétences des vétérinaires, il a été décidé de reprogrammer la formation « **B-A-ba en Pathologies des petits ruminants** ». Elle a été organisée le mardi 16 septembre 2021 à Beaune et animée par les Drs. BORNOT Edwige et NEGNY Vincent. Cette formation a réuni 9 vétérinaires et 1 technicien du Contrôle Laitier (ACSEL 71).

Cette formation a permis de faire le point sur les principaux motifs d'appel des éleveurs et les conduites à tenir, a fortiori dans un contexte de pharmacopée. La demande de formation de nos adhérents sur ce type de production est grande, et celle des éleveurs d'avoir des vétérinaires qualifiés aussi ! Cette formation a eu beaucoup de succès !

Cette formation a également été déployée pour le GIE Sud Charolais Brionnais le 26/11/21 à La Clayette où 12 vétérinaires ont été formés.

e. Formation SNGTV 2021 (Partenariat régional avec le GTV B-FC)

Une seule formation a été réalisée dans la région en 2021 en présentiel : la formation " **Soins Vétérinaires du Cheval âgé** " le 03/06/21 à Belfort.

Cette formation, destinée à tous les praticiens vétérinaires de la région, a été dispensée par le Dr Alain Sensenbrenner (Commission Equine SNGTV).

L'évolution sociétale a entraîné une forte augmentation de la population des chevaux âgés, dont le statut se rapproche des animaux de compagnie. Leurs propriétaires souhaitent les accompagner dans leur vieillesse et sont demandeurs de soins spécifiques pour assurer leur bien-être.

Onze vétérinaires ont participé à cette formation dont la matinée était consacrée à la théorie en salle avec la physiologie, entretien du cheval âgé, l'alimentation : besoins spécifiques, la démarche logique face à l'amaigrissement, la particularité des affections : dentisterie, maladies endocriniennes (Cushing).

L'après-midi, les stagiaires mettaient en pratique les acquis de la matinée, à savoir des travaux pratiques avec examen du cheval âgé et les gestes pratiques, les particularités des affections : respiratoires, coliques, tumeurs, troubles musculo-squelettiques et sans oublier « la fin de vie » : quand et comment ?

Cette formation a permis aux participants de connaître les spécificités de l'entretien des chevaux âgés, les principaux syndromes des chevaux âgés, leur traitement et leur pronostic, les conseils au propriétaire quant à l'état du cheval, et la gestion de sa fin de vie.

En outre à l'issue de la formation, le praticien stagiaire peut désormais conduire une démarche logique pour déterminer l'origine de l'amaigrissement d'un cheval âgé et pratiquer des gestes utiles à l'examen du cheval âgé ou à son euthanasie.

Organisé par le Dr Jérémy Decat

f. Sommet de l'élevage à Cournon en octobre 2021

En 2021, le sommet de l'élevage se déroulait du 5 au 8 octobre. Le stand GTV a réuni des vétérinaires essentiellement de la région AURA mais aussi des étudiants des différentes écoles vétérinaires. Aucun vétérinaire du GTV BFC n'a malheureusement pu se déplacer, en raison des plannings des cliniques très tendus et les sous-effectifs de plus en plus observés dans notre région.

Le GTV BFC participe chaque année financièrement à la bonne tenue du stand comme les autres GTV impliqués.

Les retours des vétérinaires et des étudiants sur place sont très bons en termes d'images véhiculées auprès des éleveurs.

En complément, concernant les soins dispensés par les vétérinaires : le SPACE et le Salon de Paris ont déjà mis en place des échographies systématiques à visée Bien-Etre Animal avant l'entrée sur le ring des vaches laitières. Ces échographies ont pour but de mesurer la souffrance mammaire liée à l'absence de traite. Cette année, cette demande n'a pas été faite pour le Sommet, mais cela sera sans doute le cas à l'avenir. Ceci va certainement conduire à des modifications dans la conduite des soins, d'autant plus que, pour les échographies en question, il faut à la fois une formation et du matériel adéquats.

Chef de Projet : Alexandre Dimberton

2. Formations / Informations ELEVEURS

Il y a une vraie nécessité de promouvoir ces formations car les éleveurs (et parmi eux, beaucoup de jeunes) ont besoin d'être accompagnés sur de nombreux sujets techniques. Ces formations sont ainsi l'occasion de leur ouvrir les yeux sur certains préjugés et de les faire progresser.

Pour les vétérinaires désireux de faire profiter leurs clients de ces formations, vous pouvez soit les animer vous-même, soit les faire animer par un formateur du GTV B-FC.

En Côte d'Or :

Une formation sur le « **Bien-être Animalet principes de base en éthologie** » a été dispensée par le Dr Jocelyn Amiot les 7 et 8 juillet à Beurizot en Côte d'Or auprès de 7 opérateurs de l'abattoir mobile « Le Bœuf éthique ». La première journée a consisté à discuter de la réglementation autour du BEA. Ce fut également l'occasion de réaliser quelques manipulations sur des bovins afin que l'équipe puisse gérer au mieux leurs fonctions et soit préparée à la manipulation des bovins en exploitation. La deuxième journée a permis de sensibiliser les salariés au comportement des bovins afin de leur apprendre à mieux appréhender les animaux et ainsi faciliter leur manipulation.

5 formations « **Prévenir la tuberculose en élevage bovin, Biosécurité : un outil de maîtrise sanitaire de son élevage** » ont été organisées par la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or et le Dr Jean-Baptiste Deschamps est intervenu en tant que formateur pour le GTV BFC.

- Le 07/05/21 à Vénarey les Laumes, 9 éleveurs formés
- Le 17/09/21 à Villeberny, 7 éleveurs formés
- Le 22/10/21 à Labussière sur Ouche, 6 éleveurs formés
- Le 19/11/21 à Montigny Montfort, 11 éleveurs formés
- Le 17/12/21 à Pontailler sur Saône, 8 éleveurs formés

L'objectif général est de prévenir le risque d'apparition de maladies dans son élevage grâce à la mise en place de mesures de biosécurité avec l'exemple de la tuberculose bovine.

Sont abordés en matinée les enjeux collectifs et individuels de la Tuberculose bovine, la situation épidémiologique en France et en Côte d'Or, les caractéristiques de la maladie et l'identification des facteurs de risque d'introduction de la maladie dans un cheptel. L'après-midi est consacrée à l'application concrète de l'identification de facteurs de risque à partir d'exemples et la réalisation du propre plan de biosécurité des éleveurs présents.

Dans le Doubs :

Formation « Détection des mammites et gestion des vaches à cellules »

En partenariat avec Conseil Elevage 25/90, le GTV Collège du Doubs a continué sa dispense de formation intitulée : « Détection des mammites et gestion des vaches à cellules ».

Les deux objectifs principaux de cette formation pour les éleveurs du Doubs sont :

- Améliorer la détection des mammites et la gestion des vaches à cellules.
- Identifier les facteurs de risque existant au niveau de l'élevage pour travailler sur des pistes d'amélioration.

Cette formation a été co-organisée sur différents secteurs et clientèles par les vétérinaires traitants et le CEL25-90. Durant l'année 2021, 4 formations ont été organisées :

- 9/01/2021 à la fromagerie Les Fins Comté (7 stagiaires): Formation dispensée par le Dr Claudio GIORDANO, vétérinaire à Les Fins
- 21/01/2021 à la fromagerie Les Fins Comté (6 stagiaires) : Formation dispensée par le Dr Jean-François BRUCHON, vétérinaire à Villers le lac
- 02/02/21 à la clinique vétérinaire Les Tourbières de Frasné (9 stagiaires) : Formation dispensée par le Dr Lionel GRISOT, vétérinaire à Frasné
- 04/02/2021 à la clinique vétérinaire Animovet de Maîche (6 stagiaires) : Formation dispensée par le Dr Brendan BOURDET, vétérinaire à Maîche

Les retours ont été excellents et la formation devrait continuer à se déployer dans les clientèles du Doubs.

Formation Bien-être animal « Ebourgeonnage et Gestion des boiteries en élevage bovin laitier »

Fin 2020, les vétérinaires du GTV25 ont finalisé le projet d'une formation autour du bien-être animal, à destination des éleveurs en zone AOP Comté. Cette formation, écrite dans un format répondant aux critères Vivéa (fond d'indemnisation des formations éleveurs), aborde l'ébourgeonnage et la gestion des boiteries chez les vaches laitières. La première session de formation a été réalisée le 28 janvier 2021 à Vercel-Villedieu-le-Camp avec le Dr.Jean-Christophe Dupin.

L'ébourgeonnage est une des pratiques présentant le plus de problèmes en matière de gestion de la douleur par l'éleveur, dont deux types de difficultés :

- Un manque de connaissance par les éleveurs sur les bonnes pratiques en matière de gestion de la douleur ;
- Un accès aux produits anesthésiques et analgésiques auprès de leurs vétérinaires qui n'est réglementairement possible que s'ils ont été dûment formés à l'utilisation de ces produits et à la réalisation de l'acte technique.

Pour l'aide à la démonstration auprès des éleveurs, le GTV s'est équipé d'un simulateur d'apprentissage à l'anesthésie du nerf cornual chez le veau, mannequin conçu par le Dr Julie Hervé (Oniris Nantes).

La gestion du BEA des vaches laitières souffrant de boiterie pose souvent question :

- Amélioration de la détection des animaux boiteux ;

- Nécessité de la prise en charge rapide et adaptée des animaux boiteux ;
- Les déplacements des animaux boiteux doivent être limités au maximum ;
- Les signalements faits par les concitoyens au sujet de la souffrance en élevage concernent souvent la présence visible d'animaux boiteux.

Formation sur la valorisation des frais vétérinaires dans des exploitations motivées

Cette formation a été dispensée par le CER Alliance Comtoise, La laiterie Les Monts de Joux et le Contrôle laitier le lundi 18 octobre 2021 à Orchamps-Vennes. Un avis technique de tri des pathologies et l'explication de ces choix en cours de présentation avait été demandé.

Le point de départ est une demande du groupe Carrefour sur un état des lieux des frais vétérinaires des éleveurs de la coopérative des Monts de Joux.

L'intérêt de la comparaison des exploitations entre elles est vite apparu aux éleveurs présents comme très limité.

Un retour a été fait vers les confrères du département pour porter à leur connaissance les biais d'interprétation cachés sous un chiffre de frais vétérinaire moyen rapporté à 1000 litres de lait produits.

Formation « Traiter Moins, Traiter Mieux »

L'intervention a été préparée et assurée le 07/12/21 à Houtaud par le Dr Kevin Guelou du GTV BFC, en concertation avec Audrey Lardereau de la Chambre Interdépartementale d'Agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort.

Les principaux contenus de la formation étaient les suivants :

- Connaître les éléments de contexte et le contenu du plan Ecoantibio.
- Identifier les agents responsables des principales pathologies rencontrées en élevage.
- Connaître et pouvoir utiliser les moyens de prévention à ces pathologies.
- Etudier la possibilité de traitements alternatifs et être en mesure d'utiliser les traitements curatifs dans un objectif de réduction de l'antibiorésistance.

En Saône et Loire :

Plusieurs formations ont été réalisées en 2021 en partenariat avec le GDS de Saône et Loire :

- Une formation d'une journée sur le thème « **Santé et Maîtrise de la reproduction des bovins allaitants** » a été réalisée le 2 mars 2021, à Jalogny par le Dr Jocelyn Amiot. Cette journée s'est basée sur l'échange entre les participants et le formateur. La partie théorique en salle a été dynamisée par de nombreux cas cliniques pour faire réfléchir les stagiaires. Le but est de parler des problèmes rencontrés par les éleveurs stagiaires, de ceux qu'ils cherchent à éviter et de leur donner des solutions.
Pour maîtriser l'approche des troubles de la reproduction, il faut d'abord maîtriser les bases qui ont d'ailleurs été reprises. Puis sont présentés l'ensemble des facteurs de risques et des leviers d'amélioration, ainsi que les traitements possibles, les critères d'alerte.
La base d'un troupeau reproducteur est la bonne gestion du renouvellement. Une grande partie de l'après-midi a été consacrée à la bonne gestion de la jeunesse afin d'en faire de futures reproductrices performantes.
- Une formation d'une journée sur le thème « **Parasitisme en élevage de petits ruminants et la gestion du risque de résistances aux antiparasitaires** » a été dispensée le 29 juin 2021 par le Dr Vincent Negny à Mâcon au GDS71, 10 éleveurs ont été formés. Pour maîtriser l'approche de la gestion du parasitisme en élevage de petits ruminants, il faut d'abord maîtriser les bases qui ont d'ailleurs été reprises. Puis sont présentés l'ensemble des facteurs de risques et des leviers d'amélioration, ainsi que les traitements possibles, les critères d'alerte.
- Le Dr Nancy Savoye a dispensé la formation « **Clés d'amélioration de la gestion du parasitisme en élevage bovin allaitant** » le 7 septembre 2021 à Mâcon, 5 stagiaires ont été formés, voici les sujets qui ont été exposés lors de cette journée :
 - Contexte : Réglementaire, économique, environnemental, Notion de « gestion » du parasitisme
 - Des conséquences du parasitisme au pâturage au traitement raisonné à la rentrée

Strongles digestifs et respiratoires, petites et grands douves, paramphistomes, mouches, tiques : cycle, conséquences, dépistage, traitement, mesures de contrôle

- *De l'analyse de la conduite d'élevage à la prévention du risque parasitaire au lâcher*

La gestion du pâturage et notions permettant d'optimiser sa gestion pour améliorer la gestion du risque parasitaire : rotation, chargement, durée de pâturage

- *Maîtrise du parasitisme en stabulation*

Strongyloïdes, coccidies, poux : cycles, conséquences, dépistage, traitement, mesures de contrôle

- *Eudes de cas concrets : à partir d'exemples du formateur et de l'étude de la gestion actuelle du parasitisme des éleveurs présents lors de la formation*

- Le Dr Jocelyn Amiot a également animé la formation « **Eleveur Infirmier : La Santé des Veaux** » le 16 novembre 2021 à Charolles avec l'objectif de mettre en œuvre pour les éleveurs stagiaires une méthode d'examen rigoureuse et systématique des veaux malades, en vue de recueillir des symptômes pertinents et de prendre la bonne décision thérapeutique. Dix éleveurs ont été formés au cours de cette session.

Dans le cadre d'une collaboration GTV B-FC et GDS 71, ont été organisées en 2021, 9 matinées de formation en ferme sur un des 3 modules conçus décrits ci-dessous avec le thème général: « **Ecoantibio et bien-être : des leviers d'action pour une meilleure santé des veaux et des élevages** » :

- **MODULE 1** : Bien démarrer ses veaux : « un nouveau-né, ça se pouponne ! », Bonne utilisation des antibiotiques (Raisonnement des antibiotiques sur des cas cliniques (diarrhées, mammites,...)), Colostrum (1^{er} remède de l'élevage !), Bâtiment/Confort (mon bâtiment est-il adapté à des nouveau-nés), Ecornage (écorder les jeunes efficacement, facilement et sans douleur), Parage (le bon déclic, faire un diagnostic !).
- **MODULE 2** : Bien démarrer ses veaux : « un ruminant, comment ça se construit ? », Alimentation du veau allaitant et/ou du veau laitier, Immunité du veau, Les maladies qui s'achètent : BVD, Besnoitiose, paratuberculose, néosporose, Virus BVD : un virus à maîtriser pour ne pas perdre d'immunité, Eau d'abreuvement : le 1^{er} nutriment à ne pas sous-estimer.
- **MODULE 3** : Nouvellement créé en 2020 et largement dispensé en 2021: **Microbisme et bâtiment** : Des solutions pratiques, économiques et efficaces !

Ces modules existent également pour les éleveurs ovins et caprins déclinés en peu différemment des modules bovins:

○ **Pour les ovins**

- **Module 1 « ECOANTIBIO ET BIEN-ETRE ANIMAL Des leviers d'action pour une meilleure santé des animaux et des élevages »**
Bien démarrer ses agneaux, Bonne utilisation des antibiotiques, Colostrum, Bâtiment/confort, Taille d'onglons
- **Module 2 ECOANTIBIO et BIOSECURITE : Préserver l'équilibre sanitaire de mon élevage OVIN :**
Limiter la diffusion des maladies pour la santé des élevages et des éleveurs

○ **Pour les caprins**

- **Module 1 « ECOANTIBIO ET BIEN-ETRE ANIMAL Des leviers d'action pour une meilleure santé des animaux et des élevages »**
Bien démarrer ses chevreaux, Bonne utilisation des antibiotiques, Colostrum, Bâtiment/confort, écornage, parage
- **Module 2 ECOANTIBIO et BIOSECURITE : Préserver l'équilibre sanitaire de mon élevage OVIN :**
Limiter la diffusion des maladies pour la santé des élevages et des éleveurs

BILAN DE CESMATINEES D'ECHANGES TECHNIQUES ECOANTIBIO² 2021 :

9 matinées (7 « bovines » / 1 « caprine » / 1 « ovine ») - 146 participants (éleveurs, salariés ou étudiants) – 16 participants en moyenne par matinée.

Au 1^{er} semestre 2021 (report de sessions annulées en 2020)

ECOANTIBIO ET BIEN- ETRE : MICROBISME ET BATIMENTS DES SOLUTIONS PRATIQUES, ECONOMIQUES ET EFFICACES POUR LES ELEVEURS BOVINS DISPENSEE PAR DR ALEXANDRE DIMBERTON, VETERINAIRE A VARENNES SAINT SAUVEUR

le 23/02/21 au GAEC du Bouchat à Varennes Saint Sauveur (71) - 27 éleveurs formés

le 12/03/21 au GAEC du GUE à St Gervais en Vallière (71) - 6 éleveurs formés (pour CV Verdun)

ET PRESERVER L'EQUILIBRE SANITAIRE DE MON ELEVAGE DE PETITS RUMINANTS POUR LES ELEVEURS OVINS/CAPRINS" DISPENSEE PAR DR VINCENT NEGNY, VETERINAIRE A TRAMAYES

le 14/01/21 à la Chèvrerie des Filletières à Chenoves (71) - 9 éleveurs formés

le 18/01/21 à la bergerie de la Tomerey à Sornay (71)- 13 éleveurs formés

Au 2nd semestre 2021

ECOANTIBIO ET BIEN- ETRE : MICROBISME ET BATIMENTS DES SOLUTIONS PRATIQUES, ECONOMIQUES ET EFFICACES POUR LES ELEVEURS BOVINS

le 16/09/21 à Epinac (71) par J.Amiot (vétérinaire Epinac) – 19 éleveurs formés

le 24/09/21 à Souhey (21) par E.Bornot (Vétérinaire Vénarey les Laumes) – 19 éleveurs formés

le 04/11/21 à Ecuisses (71) par J.Amiot (vétérinaire Epinac) - 19 éleveurs formés

le 19/11/21 à Saint Pierre le Vieux par V.Negny (vétérinaire Tramayes) – 20 éleveurs formés

le 07/12/21 à Rancy (71) par A.Dimberton (vétérinaire Varennes Saint Sauveur) – 14 éleveurs formés

Déroulement de ces formations

Ces formations sont présentées en différents ateliers pratiques en ferme par des vétérinaires et des techniciens d'élevage sous forme de panneaux plastifiés A1.

Un groupe de 3 vétérinaires du GTV B-FC (Drs Jocelyn Amiot, Alexandre Dimberton et Bertrand Guin) a conçu les ateliers vétérinaires bovins et le Dr Vincent Negny les ateliers petits ruminants (ovins/caprins). Ces modules ont été animés soit par un membre du groupe, soit par les vétérinaires adhérents du GTV des clientèles concernées.

Ces formations communes GTV B-FC/ GDS 71 ont rencontré un réel succès auprès des éleveurs comme des formateurs. Le maître d'œuvre administratif et organisationnel est le GDS 71 qu'il faut particulièrement remercier pour le montage des dossiers.

Ces 9matinées proposées en 2021 sont sur des fonds propres du GDS71.



subventionné par

OVVT BFC : RAPPORT ANNUEL 2021 D'EXECUTION TECHNIQUE ET FINANCIERE

OVVT Bourgogne-Franche-Comté
(ORGANISATION VETERINAIRE A VOCATION TECHNIQUE)

*Convention annuelle d'exécution technique et financière relative aux missions
délégées à l'OVVT de la région Bourgogne-Franche-Comté pour l'année 2021.*

Le 15 mars 2021, à Chenove.
Bilan définitif.

OVVT : PREAMBULE

L'Organisation Vétérinaire à Vocation Technique (OVVT) a pour mission de participer à l'amélioration de la surveillance, de la prévention et de la lutte contre les dangers sanitaires de première et de deuxième catégorie faisant l'objet de mesures réglementées (selon des missions définies en annexe).

Une comptabilité analytique est mise en place. Une subvention totale à hauteur de 82 572.24 € est définie pour l'année 2021 :

- selon une subvention fixe de 60 000 € pour assurer les missions d'animation ou délégués à l'OVVT selon l'annexe 1
- à laquelle s'ajoute une subvention de 6 685 € (5€ par vétérinaire habilité identifié au 28/01/2021-extraction BO SIGAL_00001, soit 1 337 vétérinaires)
- une subvention supplémentaire à hauteur de 15 887.24 € est attribuée pour permettre la réalisation de missions spécifiques à la tuberculose bovine.

L'OVVT s'est engagé à réaliser les missions listées en annexe de la convention technique et financière, selon une estimation « ratio ETP » réparti entre salariées et élus du GTV.

Il est rappelé ici qu'un ETP équivaut à la réalisation de 1607 heures de travail.

Ce bilan technique et financier sera articulé en 3 parties, selon les missions prévues en annexe 1 de la convention telles que : bilan technique, bilan « ratio ETP » et bilan financier.

L'année 2021 est marquée en termes de salariat par un arrêt maternité (Marina BERAL) d'une durée de 7 mois qui a été compensé en grande partie par le travail des élus (notamment des deux responsables de la section OVVT, les Drs DIMBERTON et ZINZIUS) ainsi que par l'embauche d'une salariée (Carole FARROW) pour suppléer les tâches administratives à hauteur de 5h/semaine (soit 14% d'un ETP).

Malgré un contexte sanitaire encore contraignant cette année et une réorganisation des missions entre salariées et élus, les missions sont pleinement remplies.

OVVT : BILAN TECHNIQUE 2021

1.1. Actions de communication vers les VH et VM

1.1.1. Notification via courriers, mails, etc.

L'objectif de cette action était de réaliser une veille réglementaire. Il a été décidé, afin de clarifier les informations reçues par les vétérinaires sanitaires, de rédiger une procédure relative à la communication précisant, en fonction du type d'information à communiquer, qui communique auprès des vétérinaires (soit OVVT, soit DDetsPP).

Dans le cadre de la veille réglementaire, il a été décidé que les DDetsPP qui sont en charge de la communication.

On note, sur ce point, quelques difficultés à être mis au courant des informations transmises aux vétérinaires de certains départements, nous mettant en porte-à-faux vis-à-vis des vétérinaires qui nous contactent par la suite. Compte-tenu des mouvements de personnels au sein des DDetsPP, il conviendrait de faire circuler de nouveau cette fiche procédure.

1.1.2. Rédaction d'un bulletin d'information

La section OVVT a rédigé **3 bulletins** au cours de l'année 2021 que vous pouvez retrouver au [lien suivant](#) permettant d'informer les vétérinaires sur les dangers sanitaires de catégorie 1 et 2 ainsi que sur les actions de formation engagées.

1.1.3. Organisation d'un colloque, séminaire, journée thématiques : **NON PREVUE**

Aucune action n'a été organisée dans ce cadre.

1.2. Actions pour le maintien et le suivi des compétences techniques des VH et VM

1.2.1. Elaboration et mise en place de formations

Echanges autour de la gestion de la prophylaxie et leviers d'actions possibles pour les ASV

Lors de la quadripartite 2019 et de l'énumération des anomalies imputées aux vétérinaires, il a été relevé le fait que les ASV pouvaient être un appui de taille pour corriger les anomalies de prophylaxie.

La gestion de la prophylaxie bovine au sein d'une structure vétérinaire relève officiellement des vétérinaires sanitaires. Toutefois, il nous semble évident que les ASV peuvent être un atout important. Pourtant, la formation actuelle des ASV ne prévoit pas de module de formation spécifique en prophylaxie et globalement le personnel travaillant au sein des structures vétérinaires n'a pas toujours suivi le cursus de formation.

En partenariat avec le SRAI (représentant les DDetsPP), l'OVS et le LVD (représentants des laboratoires), une formation d'une demi-journée, à destination des ASV, a été conçue en 2020.

Suite au questionnaire de satisfaction transmis en 2020, et après concertation avec les partenaires, il a été décidé de transformer cette demi-journée d'échanges en une journée complète de formation développant ainsi plus certaines notions et en incluant les visites sanitaires d'élevage et les visites sanitaires ; toutes filières confondues.

Après accord de tous les partenaires, le support de cette formation pourra être transmis aux OVVT des régions voisines, sur demande, en format pdf.

Cette formation est passée sous un format payant pour les ASV (120 € HT) afin de prendre en charge le coût global incluant la location de salle, les frais de repas et les indemnités kilométriques des formateurs. *Les formations organisées en 2021 sont susceptibles d'être prises en charge par les organismes de formation.*

4 sessions de formation ont été programmées :

- 28/09/2021, Bretenière (11 ASV présentes)
- 12/10/2021, Corbigny (7 ASV présentes)

- 18/01/2021, Valdahon (3 ASV inscrites, session ANNULEE faute de participants) ; *A reprogrammer en septembre 2022, sur un lieu plus central ?*
- Septembre, Mâcon (2 pré-inscriptions)

A l'issu des 2 formations organisées en 2021, nous tenons tout d'abord à remercier l'ensemble des partenaires et formateurs pour les participations à ce projet qui en fait une réussite. L'ensemble des ASV (15 réponses /18) sont satisfaites à la fois du format de la formation, du lieu et du contenu de la formation. Les formateurs sont mentionnés comme tous à l'écoute, accessibles et disponibles pour répondre aux questions. Les échanges entre ASV ont également été appréciés. Cinq questions ont été posées aux ASV présentes ; la majorité présente un score de 8 points sur 10 (min 6 / max 10).

POINT FINANCIER

<u>RECETTES</u>	2 160 €
<u>DEPENSES</u> (2 formations, 18 ASV formés)	2 522.38 €
Indemnisation animation N.Zinzus (2 formations)	1059,12 €
Indemnisation IK + péage N.Zinzus (2 formations)	480.10 €
Indemnisation IK + péage N.Woronoff (1 formation)	Refusée
Indemnisation IK + péage A.Blescher (2 formations)	225.90 €
Indemnisation IK + péage C.Audeval (1 formation)	Non reçue
Frais de bouche et location salle (Bretenière)	189.53 €
Frais de bouche et location salle (Corbigny)	423.73 €
Supports pédagogiques (8€/personne ; clé usb, stylo, bloc note et tote bag)	144 €
<u>DEFICIT 2021</u>	- 362.38 €

1.2.2. Organisation de réunions thématiques

Une intervention d'une heure sur les salmonelloses aviaires a été organisée lors de la Journée Technique du GTV BFC le 23/09/2021 (thème global de la JT ; OneHealth). Sophie LACORNE de la DDPP 71 et Alexandre DIMBERTON du GTV BFC ont pu présenter l'importance de la surveillance sanitaires des salmonelles en élevages de volailles à la fois pour la sécurisation du cheptel français et pour la santé humaine. Il est à noter que la DDPP01 a fourni une partie du support de cette intervention.

1.2.3. Rédaction et mise à disposition de fiches techniques

Aucune action n'a été organisée dans ce cadre. Aucune sollicitation de l'administration ou des vétérinaires n'a été enregistrée.

1.2.4. Appui technique aux VH et VM

Une réunion mensuelle le 1^{er} mardi du mois, à 13h est organisée (en fonction des besoins) entre permanents et responsables de l'OVVT (A. DIMBERTON et N. ZINZIUS) afin de coordonner et progresser sur les différents dossiers de l'OVVT.

a) Prophylaxie

a. Bilan des prophylaxies et réunions pré-prophylaxies

Chaque année, l'OVVT est sollicitée pour apporter son aide dans le bilan des prophylaxies bovines, petits ruminants et porcins, recueillir les écueils des vétérinaires, les dysfonctionnements éventuels et tenter de trouver des solutions et adaptations pour chaque partenaire, notamment avec la mise à jour des conventions quadripartites.

Comme chaque année également, en collaboration avec la SNGTV et les différentes DDPP ou GDS, l'OVVT prépare des supports de présentation à destination des vétérinaires présents en réunions pré-prophylaxie. Cette année, les visites sanitaires ont été abordées, ainsi que les changements à prévoir suite à la parution de la Loi Santé Animale (LSA), en particulier pour la FCO et l'IBR. Ces interventions ont été animées grâce au réseau du GTV BFC. L'OVVT a transmis le support aux différents représentants départementaux du GTV BFC qui ont assuré la présentation.

b. Modalités prophylactiques

Principalement en échanges avec l'OVS, le GDS89, le GDS21 et la DDetsPP21, certaines modalités de réalisation et d'acheminement des résultats ont dû être changées pour cette campagne passée 2020-21. Plusieurs fiches reflex avaient été rédigées en 2020 afin de clarifier les attentes de différents partenaires, vis-à-vis des vétérinaires. Ces fiches reflex ont été mises à jour en 2021 et transmises par mail, mis en ligne sur le site de dépôt de l'OVVT. Elles sont renvoyées régulièrement pour rappel aux vétérinaires, complétés et mises à jour en fonction des retours et anomalies observés.

De même, plusieurs communications ont été transmises aux vétérinaires relatifs aux dysfonctionnements SIGAL et aux conséquences engendrées.

c. Cellule sanitaire régionale

Sous l'impulsion de l'OVS, les partenaires du sanitaire (SRAI, OVS, OVVT et laboratoire) se retrouvent chaque mois en visioconférence afin de pouvoir échanger sur les éventuelles difficultés de travail rencontrées (moins de personnes mobilisées sur les dossiers en santé animale, laboratoires réquisitionnés pour les analyses COVID, des cas de COVID en structures vétérinaires, ...). L'objectif de cette cellule a été initialement de redéfinir en région les actions sanitaires dites prioritaires et d'en faire la communication auprès des vétérinaires sanitaires.

Cette cellule a poursuivi ces échanges tout au long de l'année 2021 ; les objectifs ayant légèrement évolué et les échanges portent sur l'organisation générale de la prophylaxie en fonction des arrêtés ministériels en vigueur (IBR, BVD, FCO, ...) des capacités d'analyses des laboratoires, des capacités de travail des GDS en termes d'édition des DAP/cartes vertes, les dysfonctionnements des outils métiers,

d. IBR

Fin 2020, lors des réunions DDPP préparatoires à la saison de prophylaxie 2020-2021, le GDS et le GTV présentaient les principales évolutions attendues pour l'année 2021, conséquences de la loi LSA européenne :

- Modification du protocole d'acquisition du statut indemne avec une modélisation des conséquences économiques
- La nécessité faite à la France d'un plan d'éradication de l'IBR sur 6 ans avec comme préalable la reconnaissance de l'actuel statut indemne IBR français
- La possibilité d'un allègement des prophylaxies pour les cheptels indemnes depuis plus de 3 ans

Tout au long de l'année 2021, le GTV a participé à de nombreuses réunions pour discuter de formalités de mise en place de cette nouvelle réglementation sans avoir de réelle visibilité sur ce nouvel arrêté (paru en novembre 2021). La communication avec les vétérinaires pour les prévenir de l'allègement prévisible de la prophylaxie IBR à commencer en juin 2021 afin qu'ils puissent prendre des décisions sur d'éventuelles suppressions de postes de vétérinaires pour la campagne de prophylaxie. Cette communication a malheureusement été très difficile en raison de l'absence du nouvel arrêté jusqu'à mi-novembre 2021 soit 15 jours après le début officiel de la campagne de prophylaxie. On ne peut qu'être déçu du peu de considération pour les acteurs de premières lignes, notamment les vétérinaires sanitaires mais aussi les GDS qui sont les premiers à appliquer et surtout à tenter de faire réussir. Ceci vient malheureusement fragiliser encore le maillage vétérinaire et décrédibiliser le mandat sanitaire.

L'année 2021 a été marquée par une forte circulation virale : environ 700 animaux infectés, avec une vingtaine de cheptels contaminés. L'origine de ces foyers est diverse : réactivation virale en bâtiment avec contamination de 2 cheptels voisins, 2 cheptels en lien épidémiologiques contaminés sans raison diagnostiquée et surtout forte contamination à partir d'un centre de rassemblement avec un total de 22 cheptels contaminés en aval. Cet épisode montre toute la difficulté d'éradication de cette maladie sans réelle prise en compte de la biosécurité dans les marchés, les transports mais également au sein de tous les

élevages. La principale conséquence a été l'arrêt des dérogations au contrôle à l'introduction dès février 2021.

Le GTV a participé à la mise en place de réunions d'informations et d'aides auprès des vétérinaires sanitaires des secteurs concernés, aux enquêtes épidémiologiques, etc.

La fin d'année a vu les réunions se multiplier afin de mettre en place les mesures supposées se trouver dans le futur AM, en particulier répondre à la problématique introduction, modalité de vaccination, mise en place des quarantaines et importance dans le cas d'une circulation virale, amélioration de la biosécurité dans tous les secteurs, mise en place de réunions d'informations sur l'AM auprès des VS, conséquences de l'allégement, etc.

Lors du dernier CA du GTV BFC, tenu le 02/12/2021, il a été décidé de concevoir un webinaire IBR afin de clarifier les messages destinés aux vétérinaires. 4 vétérinaires élus seront formateurs, 4 webinaires seront donc organisés sous un format d'une heure.

e. BVD

En 2020, afin d'harmoniser le dialogue des vétérinaires et la gestion de la BVD sur le terrain, l'OVVT a conçu un webinaire d'une heure et 30 minutes environ (questions comprises) pour présenter l'AM, le rôle du vétérinaire et les différents items de l'enquête épidémiologique.

2 dates d'animation du webinaire ont été réalisées en 2021 (28/01, 23/02) ; représentant 25 vétérinaires informés.

Les résultats des dépistages auriculaires sont encourageants avec une contamination des élevages moins forte que prévue.

b) Biosécurité en élevage

En 2021, nous avons eu la possibilité de rédiger le plan d'action tuberculose bovine et le dispositif d'animation de biosécurité en élevage qui lui est associé.

Dans cette année particulière de fonctionnement de l'OVVT, l'ensemble des actions déjà entreprises en 2021 a été comptabilisé sur l'ETP de la convention OVVT. En 2022, les actions seront fléchées sur l'axe 4. Autres missions déléguées dont le temps des élus fera l'objet d'un financement complémentaire.

Dans le cadre de ce plan d'action, voici les missions qui ont déjà été réalisées :

- Accompagnement du GDS21 dans l'élaboration du plan d'action tuberculose et du recrutement de l'animatrice biosécurité
- Communication à destination des vétérinaires praticiens sur le plan d'action et les mesures d'accompagnement : présentation lors des réunions de prophylaxie et mailing fin décembre.
- Corédaction avec GDS21 de la lettre de cadrage départemental à destination de l'animatrice
- Copilotage départemental avec GDS 21 de la mise en place du plan : 1 réunion mensuelle fixant les objectifs du mois et un point téléphonique intermédiaire avec l'animatrice
- Copilotage régionale avec DRAAF et GDS : 1 réunion de cadrage en novembre
- Participation au groupe de travail « matériel et biosécurité » dont l'objectif est de recenser et promouvoir les solutions techniques matérielles en pesant les avantages et inconvénients (première réunion en décembre)

L'animation d'une journée de formation à l'audit biosécurité sera abordée ci-après (OVVT 4).

Le montage et l'animation, en partenariat avec le GDS, de 5 formations éleveurs « prévenir la tuberculose bovine » n'est pas comptabilisé sur l'ETP OVVT. La formation des formateurs est prise en charge par une convention nationale. L'indemnisation des formateurs pour l'animation de ses formations est prise en charge par la chambre d'agriculture de Côte d'Or, via des financements Vivéa.

Plusieurs actions sont d'ores-et-déjà programmées en 2022 :

- Webinaire à destination des vétérinaires en janvier (avant l'appel à projet pour les financements plan de relance) pour présenter les mesures d'accompagnement des éleveurs, promouvoir les formations biosécurité éleveurs et promouvoir le MOOC

- Planification de 3 nouvelles formations éleveurs « prévenir la tuberculose bovine » au printemps puis d'autres à l'automne
- Corédaction article de presse agricole pour promouvoir les mesures de biosécurité
- Poursuite du copilotage départemental (suivi mensuel) et régional (suivi trimestriel)
- Poursuite des travaux du groupe matériel : réunion de sensibilisation des techniciens des chambres d'agriculture, des coopératives et groupements (le but est de cibler les prescripteurs de matériel et d'aménagement agricole)
- Création d'une « grille » d'audit biosécurité avec et à destination des vétérinaires formés et déploiement des premiers audits dans les foyers éventuels

c) Aquaculture

Aucune action n'a été organisée dans ce cadre

d) Faune sauvage

Aucune action n'a été organisée dans ce cadre.

e) Apiculture

A ce jour, la section apicole est constituée de **35 vétérinaires apiphiles** (s'intéressant à l'apiculture) (détail dans le tableau ci-dessous) :

DPT	Nb de vétérinaires
21	6 vétérinaires apiphile (dont 1 vétérinaire référent DIE)
25	6 (dont 1 vétérinaire référent <u>sans</u> DIE)
39	3 (dont 1 vétérinaire référent <u>sans</u> DIE)
58	4 (dont 1 vétérinaire référent <u>sans</u> DIE)
70	4 (dont 1 référent régional DIE)
71	10 (dont 1 vétérinaire référent DIE + 1 vétérinaire en cours de DIE)
89	2 (dont 2 vétérinaire référent DIE)
90	0
total	35 vétérinaires

Cette section, de par ses membres, a un fort besoin d'être consolidée. Il est clair que l'activité apicole est peu rémunératrice et au sein d'une clinique, le temps passé par le vétérinaire doit se « négocier » avec les associés.

Intégrer le dispositif OMAA dès 2023 est en cours de réflexion (carte ci-après). Ceci permettrait de créer une activité plus pérenne et ainsi pouvoir espérer intégrer l'ensemble des vétérinaires apiphiles à la section SAPI de l'OVVT BFC. Toutefois, l'organisation logistique, humaine et financière reste importante.

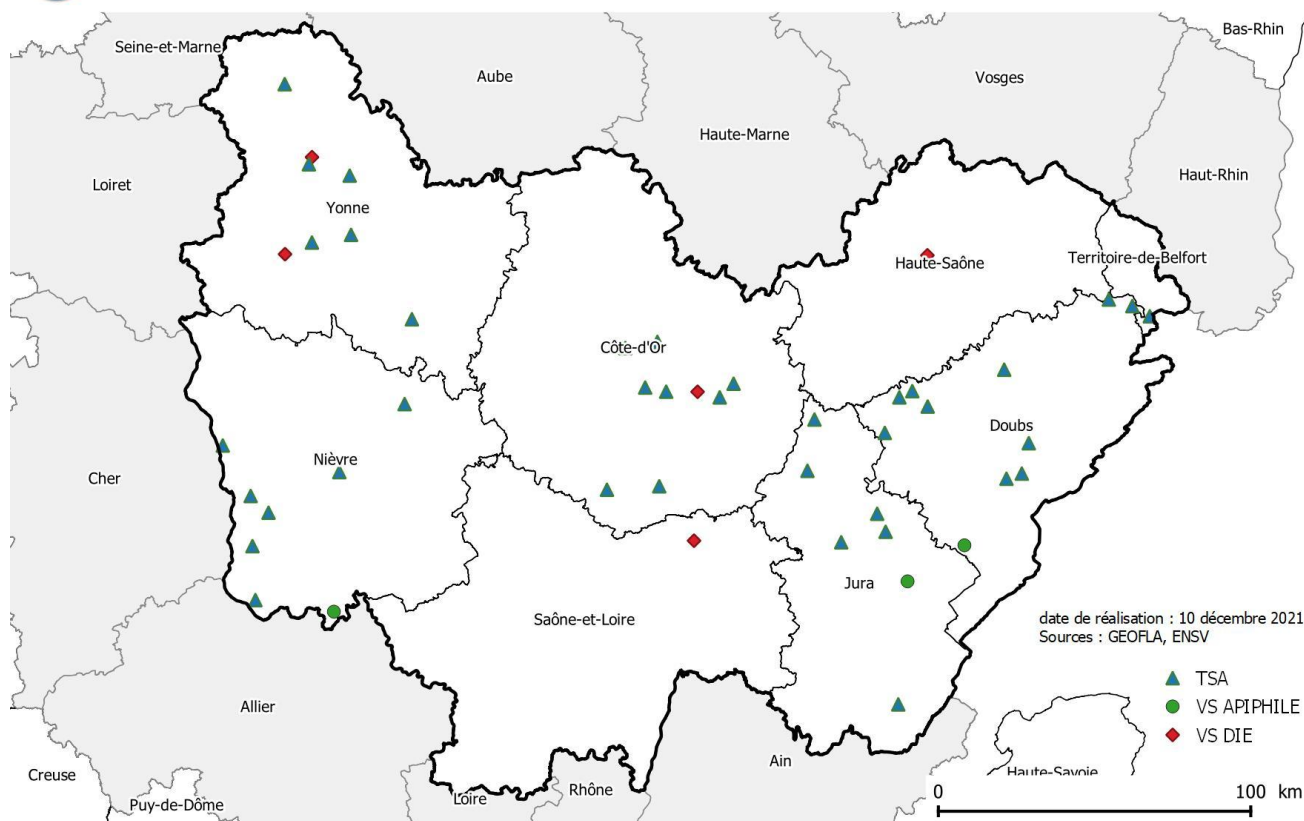


gtv Bourgogne
Franche-Comté
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ovvt
Bourgogne
Franche-Comté

Localisation des vétérinaires en filière apicole et TSA

Région Bourgogne-Franche-Comté et départements limitrophes

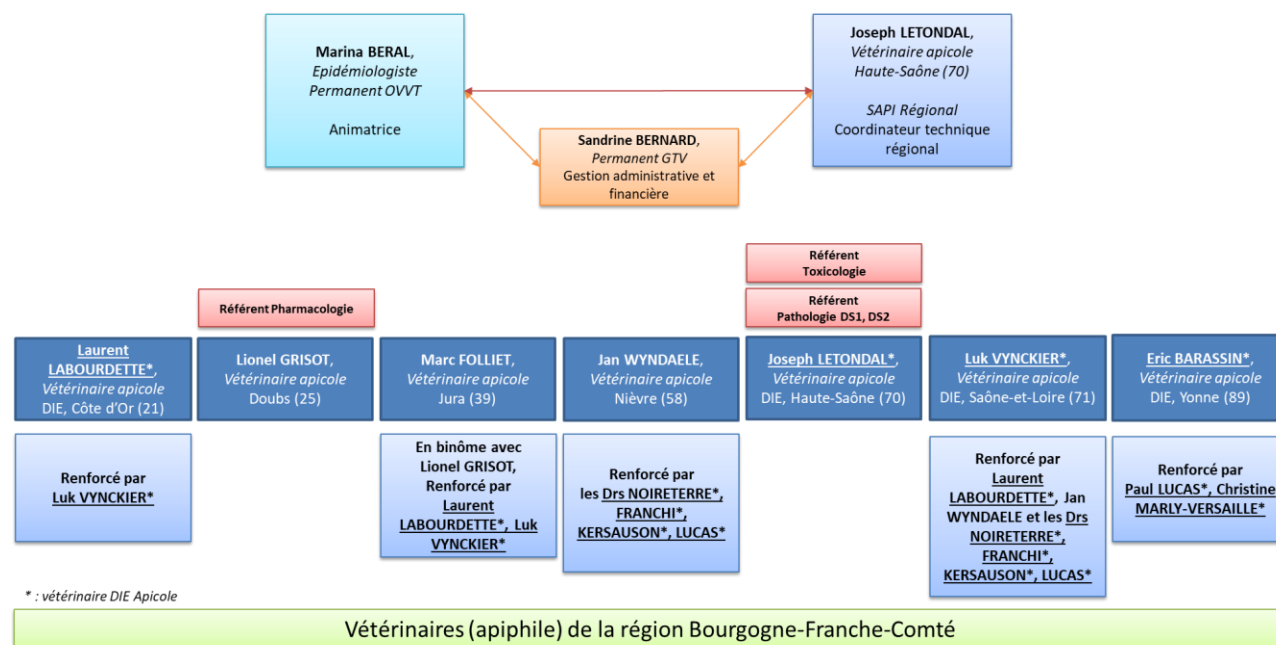


[Informations partielles pour la Haute-Saône et la Saône-et-Loire]

En 2021, du fait de l'absence de la salariée OVVT, la SAPI ne s'est pas réuni comme chaque année. De plus, alors qu'attendu, aucune réunion ou concertation avec le SRAI et l'OVS apicole n'a été organisée.

En effet, l'OVS apicole n'a pas répondu à plusieurs propositions d'échange de notre part (dernier courrier officiel d'avril 2021 et échanges oraux lors de l'AG de l'ADA BFC). Cette collaboration serait pourtant bénéfique pour toute la filière en partageant nos connaissances et contacts. La convention demandée par FranceAgriMer doit d'ailleurs comporter les signatures de l'OVS et de l'OVVT.

ORGANIGRAMME SECTION APICOLE de la région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE (mai octobre 2020)



Une formation en ligne sur l'euthanasie d'une ruche a été organisée le 20/01/2021.

f) Certification à l'export

Aucune action n'a été organisée dans ce cadre

g) Police sanitaire et enquête épidémiologique

L'OVVT a pu apporter son aide dans l'analyse de certaines enquêtes épidémiologiques réalisées dans le cadre de foyers de tuberculose bovine (historique des cas, aide à l'interprétation) déclarés en Haute-Saône.

h) PISU

L'OVVT a poursuivi, de manière régulière et en collaboration avec P. BRUSSET (DDetsPP70), la mise à jour du site internet sur les crises sanitaires, guide pour les vétérinaires (lien [ici](#)).

i) Sécurité sanitaire des aliments

a. Participation au groupe de travail « Plateforme SCA (Surveillance de la Chaîne Alimentaire) »

La section OVVT a poursuivi sa contribution au sein du groupe de travail « Salmonelles en filière fromages au lait cru de vache ».

Le 1^{er} axe de travail de ce GT s'est achevé début 2019 avec la parution de la version définitive, du « Guide de recommandations ». Ce guide a été transmis à l'ensemble des vétérinaires sanitaires de la région Bourgogne Franche-Comté (lien de téléchargement¹), puis a été mis en ligne sur le site de la SNGTV (accès libre).

Après un bilan début 2020 sur la diffusion de ce guide, tous les représentants du groupe ont convenu que les retours des professionnels sont faibles. Il a été décidé que le guide serait édité en version papier pour gagner en visibilité. Ce guide a donc été retravaillé et imprimé en 2021. 150 exemplaires papiers ont pu être distribués aux structures vétérinaires en zone lait cru.

Le 2^{ème} axe des travaux (investigations épidémiologiques couplées aux investigations génomiques de technique récente des souches de Salmonelles) s'est poursuivi et s'est terminé en 2021. D'intérêt moindre pour une application immédiate sur le terrain, ces travaux sont néanmoins prometteurs pour l'avenir en termes d'investigations épidémiologiques des salmonelloses et de la compréhension de leurs différents flux de circulation. Les résultats ont été présentés à l'ensemble des parties prenantes (laboratoires départementaux, filière et interprofession, GTV, GDS). Sur la base des conclusions très positives de cette

¹ Lien de télécharge, Guide Salmonellose bovine en filière Lait Cru : https://drive.google.com/open?id=1yL9Lsabg_IliCZC12eMJ41nfkwBuDsH8

étude, les analyses de séquençage complet du génome des souches de salmonelles isolées par les différents laboratoires francs-comtois sont devenues très fréquentes en routine.

b. Participation aux projets d'études sur l'identification des facteurs de risque S. Dublin

Dans le cadre de la sécurisation sanitaire des aliments et afin de mieux comprendre l'impact des pratiques d'élevages sur les contaminations par S. Dublin de la production de fromage au lait cru de vache, l'OVVT a poursuivi sa participation et a apporté son expertise aux travaux du projet « CADUBLIN » piloté par l'IDELE. Cette étude s'attache à investiguer les facteurs de risque « Salmonelle » au sein des élevages laitiers francs-comtois des zones fromagères AOP Morbier et Mont d'Or (co-pilotage URFAC).

Le réseau de vétérinaires référents en Lait Cru a été réactivé afin de proposer un appui aux vétérinaires traitants des exploitations qui sont amenées à participer à cette étude. L'OVVT assure la communication des outils nécessaires à la bonne réalisation de cette étude sur le terrain et assure la gestion administrative relative à l'indemnisation des vétérinaires (pris en charge par conventionnement avec l'URFAC).

Les enquêtes ont débuté en juin 2020 et vont se terminer fin 2021. Au total, 68 exploitations (34 élevages « cas » et 34 élevages « témoins ») auront été investiguées par les binômes technicien de filière/vétérinaire traitant. Les données récoltées lors de ces enquêtes vont être étudiées et passées au crible statistique de l'IDELE. Les conclusions sont attendues pour le 2^{ème} trimestre de 2022.

j) Epidémiosurveillance

Cette mission journalière de l'OVVT reste le cœur de missions de l'OVVT afin de poursuivre l'animation et l'information à destination des vétérinaires sanitaires.

L'OVVT opère une veille sanitaire, scientifique et réglementaire tous les jours. L'OVVT synthétise les informations à destination des vétérinaires sur tout ce qui touche à la veille sanitaire internationale et scientifique et se tient à disposition des DDetsPP pour compléter les communications relatives à la réglementation (comme précisé dans la note interne relative à la communication ; voir chapitre 1.1.1)

k) Réseau des vétérinaires référents filières (volailles, porcs et petits ruminants)

Les vétérinaires référents filière ont poursuivi leur mission de veille scientifique, sanitaire et réglementaire autour des problématiques propres à leur domaine. Ils ont également pu répondre aux sollicitations des vétérinaires et des DDetsPP. Bon nombre des travaux de ces référents se sont fait sur la base du bénévolat (et non quantifiable d'un point de vue ratio ETP).

En filière Petits Ruminants, le Dr. NEGNY, s'est principalement attelé à poursuivre la formation et l'information des confrères sur des thèmes divers : traitements antiparasitaires, CAEV, pathologies pulmonaires, alimentation et chute de lait.

En filière porcine, de bonnes relations de travail se sont créées entre l'OVVT et la section porcine de l'OVS, où l'on observe une réelle volonté d'intégrer les vétérinaires sanitaires des exploitations dans les projets de surveillance sanitaire, dans la prophylaxie et dans l'aide au diagnostic biosécurité.

En 2021 (semaine 7), le Dr CHAMOULAUD a été contacté par la DDPP71 afin de gérer la suspicion d'un cas de PPA, suite à un signalement vétérinaire. La suspicion a pu être levée en moins de 48h, après échanges téléphoniques et photographiques. Administration comme vétérinaire ont pu faire un retour positif sur l'efficacité du réseau.

Le Dr. CHAMOULAUD s'est également investi dans la formation des éleveurs dans le cadre du BEA lors de la castration. De nombreux retours ont pu avoir lieu, notamment suite à l'utilisation de la lidocaïne lors de la castration, induisant des saignements importants des porcelets.

En filière volaille, le nouvel arrêté ministériel sur la biosécurité est l'occasion de resensibiliser les vétérinaires sanitaires sur ce sujet. Plusieurs réunions se sont tenues avec les DDPP de Saône-et-Loire et du Jura mais aussi avec les acteurs de la filière. Ces échanges ont permis d'adapter et d'expliquer au mieux ce texte de loi.

L'instruction technique pour la mise à l'abri des volailles est malheureusement parue après le relèvement du risque en Influenza aviaire rendant imprécise la communication vers les vétérinaires sanitaires. Ce retard est regrettable car cette période de flou entraîne une démobilitation du réseau. Le Dr DIMBERTON, vétérinaire référent pour la filière volaille, tient toutefois à remercier les DDPP pour la transmission rapide des différentes instructions et l'organisation des réunions d'échanges.

En 2021, nous avons également eu l'occasion d'épauler des vétérinaires lors de cas de salmonellose aviaires. Des conseils techniques sur le protocole de nettoyage désinfection ou sur la mise à mort des volailles ont permis de rendre les opérations de police sanitaires plus efficaces.

L'activité de la filière apicole est traitée précédemment (e).

l) Protection et bien-être animal, Réseau des vétérinaires référents BEA

Le réseau des vétérinaires référents BEA a poursuivi son animation en répondant aux sollicitations des CDO, aux mandatements par les DDetsPP et aux interrogations des confrères. Toutefois, nous ne pouvons que regretter l'absence de vétérinaire référent au niveau régional. Nous continuons de nous appuyer fortement sur la commission BEA de la SNGTV, notamment sur le Dr. AUGUSTE Florent.

m) Public relation

Trois conseils d'administration ont eu lieu en 2021 : en mars (en visioconférence), en juin en présentiel (suivi de l'AG du GTV BFC) puis en décembre (en visioconférence).

Ces conseils d'administration sont l'occasion d'aborder avec l'ensemble des élus les projets menés dans le cadre de la section OVVT et de nourrir la réflexion autour des projets à venir. Il faut savoir que l'importance de la section OVVT occupe maintenant 50% du budget du GTV BFC et 50% des projets initiés.

L'assemblée générale du GTV BFC, tenue en juin 2021 en présentiel, a été également l'occasion de présenter le bilan 2020 et projets 2021 de la section OVVT aux adhérents ainsi qu'aux différents partenaires sanitaires (SRAI, DDetsPP, GDS, Laboratoires, ...). Ce fût l'occasion notamment pour nos représentants OVVT de s'entretenir plus particulièrement avec l'OVS quant à la mise en œuvre de la LSA.

Une seule journée technique GTV BFC a pu être organisée cette année en septembre 2021, en présentiel. Ce fut, une fois de plus, l'occasion d'échanger avec les praticiens présents et avec les partenaires sanitaires (laboratoires et GDS).

1.3. Actions de consolidation des réseaux de vétérinaires et des acteurs du sanitaire

1.3.1. Accueil des nouveaux arrivants (VH, VM)

Nous avons souhaité mettre à disposition des nouveaux arrivants un espace de discussion conviviale avec le partenariat de l'ensemble des associations vétérinaires (CROV-BFC, SNVEL, AFVAC [AFVEF n'a pas répondu à notre demande]).

Deux dates (courant novembre) et deux lieux ont été choisis (Besançon et Autun). Une présentation rapide des missions de chaque partenaire suivie par des échanges conviviaux ont permis de présenter les différentes associations professionnelles et leurs élus.

L'objectif était de dissocier ces soirées des réunions pré-prophylaxie auxquelles les associés participent plus régulièrement. Les soirées ont été proposées à l'ensemble des vétérinaires de la région, gratuitement.

Nous avons pu accueillir 19 jeunes vétérinaires à Autun (le 08/11/2021) et 24 vétérinaires à Besançon (17/11/2021). La DDPP25 était également présente à la réunion de Besançon.

Ces soirées ont été riches en échanges aussi bien bénéfique pour les nouveaux arrivants que pour les élus des différentes associations.

1.3.2. Organisation de journées thématiques **NON PREVUE**

Aucune action n'a été organisée dans ce cadre.

1.3.3. Echanges de pratique **NON PREVUE**

Aucune action n'a été organisée dans ce cadre.

1.3.4. Remontée d'expérience de terrain et des difficultés rencontrées dans le cadre de l'habilitation ou du mandat

Dans ce cadre spécifique, l'OVVT a rédigé, comme chaque année, une fiche Mémo sur le bon remplissage du DAP. Cette fiche a été complétée par une aide à la lecture des listes de bovins. La fiche a été envoyée début janvier 2022.

En Côte d'Or, une fiche REFLEX a également été rédigée permettant d'expliquer les spécificités propres de la prophylaxie sang et de la prophylaxie par intradermotuberculination. Cette fiche comporte de nombreux liens hypertexte redirigeant vers les documents annexe ou fiches contacts régulièrement mis à jour.

Une fiche a également été réalisée afin d'expliciter les informations qui doivent être saisies de manière obligatoire sur les bilans IDC afin de limiter les temps de traitement par le GDS21 dont cette prophylaxie vient de lui être déléguée.

Toutes ces fiches sont mises en ligne [ici](#), accessibles à tout moment par le vétérinaire.

L'OVVT a également aidé les OVS et DDetsPP, qui en ont fait la demande, dans la gestion des anomalies de la prophylaxie en contactant les vétérinaires, en leur adressant des relances en absence de réponse.

Dans l'Yonne, une note interne de gestion des anomalies prophylaxies a été rédigée afin de clarifier le « qui fait quoi » et les délais et conséquences imposés aux acteurs.

Le même procédé de gestion des prophylaxies s'est mis en place en Côte d'Or, en partenariat avec la DDetsPP21 et le GDS21. Le projet d'une collaboration active de l'OVVT en haute Saône est en cours d'étude, notamment au regard des anomalies relevées vis-à-vis de la tuberculose bovine.

On note cette année encore une nette amélioration avec un nombre d'anomalies décroissant.

2.1. Appui administratif au suivi des vétérinaires habilités

2.1.1. Mise à jour des données sur les VH

La mise à jour de notre base de données Access® se fait en croisant plusieurs sources d'informations : extraction SIGAL en début d'année, mises à jour reçus par les vétérinaires eux-mêmes, transmission des habilitations ou radiations par les DDetsPP. Les données renseignées dans la base tentent de respecter au mieux les exigences RGPD (source de la donnée, durée de validité de la donnée, ...). L'ensemble des données recueillies sont basculés sur la base nationale SNGTV Caréo ainsi que sur nos listes emailing de diffusion.

Cette mission reste chronophage et nous n'avons aucune certitude que les coordonnées mail soient les plus complètes et à jour possible. Cela demande une bonne collaboration avec les DDetsPP pour le partage de données.

Sur ce point, nous tenons à préciser que nous ne recevons les informations de mise à jour que des DDetsPP du Jura, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne. Nous ne savons nullement les nouvelles arrivées ou départs opérés dans les autres départements de la région, ce qui nous laisse penser que nos listes de diffusion sont loin d'être à jour.

Suite à la nouvelle IT DGAL/SDSPA/2020-711 du 18/11/2020, il conviendra de mettre fortement à jour les données concernant les vétérinaires dits « canins » afin de les intégrer pleinement dans les objectifs de la formation continue des vétérinaires sanitaires.

Sur cette difficulté, nous ne notons pas d'amélioration entre 2020 et 2021.

2.1.2. Gestion des formations du programme national de formation continue

Cette année encore, le programme de formation et les lieux ont été décidé en total concertation avec les DDetsPP et le SRAI, ce qui nous a permis d'organiser et maintenir la quasi-totalité des formations programmées. **On regrette toutefois le manque de réactivité de l'ENSV pour la mise à jour de son**

planning. Plusieurs dates ont été communiquées 7 à 10 jours avant la formation ; ce délai étant trop court pour que les vétérinaires puissent avoir le temps de s'organiser et participer à ces formations.

L'OVVT BFC a pu gérer les inscriptions des vétérinaires pour 34 formations : 13 en BFC, 21 en départements limitrophes. 35 vétérinaires de la région BFC se sont inscrits à des formations hors région (25 vétérinaires formés pour 35 inscriptions). 3 vétérinaires hors région ont suivi à une formation dans la région BFC.

Sur les 13 formations programmées dans notre région, 5 formations ont été annulées :

- Formation « Biosécurité » du 06/04/2021 à Mâcon, annulée faute de participants.

- 2 formations « Tuberculose bovine et réalisation pratique de l'intradermo tuberculation et interprétation » :

- Le 16/11/2021 à Pouilly-en-Auxois (21)

- Le 23/11/2021 à Port-sur-Saône (70)

Ces 2 formations ont été annulées par manque d'inscriptions.

- 2 formation « Utilisation d'I-Cad dans le cadre d'importation illégale de carnivores domestiques et de la gestion des animaux mordeurs ou griffeurs », à Nevers et à Dijon. Les formations sont reportées en 2022 faute de préparation.

Il est à noter que l'adresse communiquée par la DDPP 58 pour la formation « Zoonoses » du 24/06/2021 à Decize n'était pas bonne ; beaucoup de vétérinaires sont arrivés en retard à cette formation.

2.1.3. Comptabilisation des crédits de formation continue

Comme dit précédemment, en 2021, en région Bourgogne Franche-Comté, 8 formations ont été organisées sur 6 thèmes différents :

- **Les maladies animales émergentes : vigilance ! : 1 formation**
 - A Auxerre (89) le 01/06/2021 : **6 vétérinaires formés (/6 inscrits)**
- **Prévention des Zoonoses**
 - A Decize (58) le 24/06/2021 : **6 vétérinaires formés (/8 inscrits)**
- **Bien prescrire et bien délivrer le médicament vétérinaire : 2 formations**
 - A Mâcon (71) le 03/06/2021 : **7 vétérinaires formés (/8 inscrits)**
 - A Vesoul (70) le 21/09/2021 : **6 vétérinaires formés (/8 inscrits)**
- **Filière équine : Réglementation en matière d'identification et de pharmacie vétérinaire : 1 formation**
 - A Besançon (25) le 24/06/2021 : **10 vétérinaires formés (/10 inscrits)**
- **Rôle du vétérinaire dans le devenir d'un animal de boucherie accidenté : 1 formation**
 - A Lons-le-Saunier (39) le 19/10/2021 : **13 vétérinaires formés (/15 inscrits)**
- **Gestion de crise en santé animale : rôle du vétérinaire sanitaire : 2 formations**
 - A Fontaines (71) le 05/10/2021 : **12 vétérinaires formés (/15 inscrits)**
 - A Pontarlier (25) le 16/11/2021 : **11 vétérinaires formés (/11 inscrits)**

Soit 130 inscriptions gérées, 99 vétérinaires présents en formations.

Nombre de vétérinaires formés par département

Dpt	Nb vétérinaires formés
21	12(/57 comme objectif)
25	20(/56)
39	10(/39)
58	11(/51)
70	6(/20)
71	27(/131)
89	7(/29)
90	3(/8)
BFC - total	96(/391)
<i>Hors région</i>	3

Bilan des points 2022 (antériorité 2021-2020 ; nb vétérinaire à 0 point)

DPT	total VS à former en 2021	Nb de sessions à programmer
21	52	3
25	55	2
39	34	2
58	53	2
70	23	1
71	121	3
89	21	1
90	6	1
total	365 vétérinaires	16 formations

Seuls 22% (86/391) [également 22% en 2020] de vétérinaires qui auraient dû bénéficier d'une formation en 2021 ont été formés. Certes, les capacités des salles étaient réduites suite aux mesures sanitaires imposées par la gestion du COVID-19 mais force est de constater que la participation aux formations ne fait que diminuer.

Bien que l'un des objectifs principaux de ces formations soient que les DDetsPP gardent du lien avec les vétérinaires sanitaires, le présentiel au sein d'une grande région est peu attractif. Le distanciel est plus séducteur en permettant d'optimiser les temps de trajet et d'avoir accès à une formation de même qualité.

En 2022, certaines formations seront organisées dès lors en distanciel. Nous verrons si celles-ci remportent plus de succès.

2.1.4. Rappel des obligations de formation continue

Chaque année, dès que la programmation de l'année est connue (soit vers février/mars) et au mois d'août, l'OVVT adresse un mail individuel à chaque vétérinaire devant suivre une formation en leur rappelant leur obligation, le nombre de formation à suivre sur l'année et le programme, une plaquette de communication mise à jour régulièrement et une feuille d'inscription.

Par la suite, des mails d'informations réguliers sont transmis à tous les vétérinaires sanitaires (1 envoi / an pour les canins purs, 3-4 envois par an pour les vétérinaires équins en fonction des dates de formation, 1 envoi / quinzaine tout au long de l'année pour les vétérinaires sanitaires dits ruraux) leur rappelant leur obligation de formation.

Concernant les missions déléguées dans l'axe 2.1 2 « Appui administratif au suivi des vétérinaires habilités », il reste délicat de bien séparer les 4 items ; tout s'imbrique plus ou moins. Pour l'organisation des formations, nous envoyons une relance. En répondant aux vétérinaires sur le point, on fait aussi de la mise à jour de la base.

A noter qu'en 2022, la quasi-totalité des missions de cette section sera gérée par C. FARROW dont son temps de travail est dédié entièrement à l'OVVT.

2.2. Appui administratif au suivi des vétérinaires mandatés : NON DELEGUEE

2.3. Appui administratif à la mise en œuvre des VSO

2.3.1. Transmission des VSO aux cabinets vétérinaires concernés

L'OVVT est en charge de la transmission à l'ensemble des cabinets concernés les notes de service, vadémécum, questionnaire et version cliquable du questionnaire. Les supports sont déposés, en parallèle du site du ministère de l'agriculture, sur le site de la SNGTV, sur l'espace de stockage en ligne du GTV (rappel du lien dans chaque signature de courriel de l'OVVT).

L'OVVT a également communiqué sur les améliorations de l'outil téléprocédure. L'OVVT a présenté, lors des réunions pré-prophylaxies, les thématiques et objectifs des visites sanitaires obligatoires à réaliser en 2022, toutes filières confondues.

2.3.2. Suivi de la réalisation des visites sanitaires par filière

Les OVVT reçoivent, chaque fin de mois, un bilan des taux de réalisation des VSO par filière. Peu de relances ont été faites pour plusieurs raisons. D'une part, pendant le confinement de mars à juin, la réalisation des visites par visioconférence ou téléphonique a été autorisée plus tardivement que la NS définissant les missions prioritaires. De plus, jusqu'à août 2021, les taux de réalisation étaient globalement similaires, à la même période, à ceux de l'année dernière.

Les taux de réalisation n'ont, par la suite, que peu évolué. Dès fin octobre/début novembre, un rappel sur la réalisation des visites et surtout de leur saisie a été envoyé à chaque vétérinaire. De plus, lors des réunions pré-prophylaxies, le message a été rappelé.

2.3.3. Appui technique

L'OVVT a pu, tout au long de l'année, répondre aux sollicitations et interrogations des vétérinaires sur leur difficulté à réaliser les visites sanitaires.

2.3.4. Relance des cabinets vétérinaires

Cette année, l'OVVT n'a reçu aucune sollicitation particulière des DDetsPP pour réaliser des relances individuelles aux structures vétérinaires.

2.3.5. Bilan des VSO en lien avec DDetsPP

Cette année, aucun bilan spécifique n'a été transmis aux vétérinaires. L'analyse des visites sanitaires bovine 2019 et porcine 2018-19 n'étant pas finalisée, il est difficile de transmettre, lors des réunions pré-prophylaxie un message sur ces deux visites passées.

Toutefois, les bilans des visites font l'objet de rédaction d'articles synthétiques disponibles en accès libre sur le bulletin des GTV ou sur le site du ministère de l'agriculture.

2.4. Gestion des appels à candidature dans le cadre des mandats sanitaires : NON DELEGUEE

2.5. Appui aux actions techniques pour l'exploitation des données des observatoires

2.5.1. OMAR

Le dispositif **OMAR** (Observatoire des Mortalités des Animaux de Rente), mis en place par la plateforme ESA (Epidémiologie Santé Animale) en 2012, permet d'optimiser la surveillance syndromique. Les objectifs de ce dispositif sont ambitieux : détecter l'émergence d'une maladie exotique se traduisant par de la mortalité, évaluer l'impact d'événements sanitaires et suivre l'évolution de la mortalité à l'échelle collective.

L'observation met à disposition des outils collectifs et individuels de suivi des mortalités.

A ce jour, nous disposons de bilan de mortalité à l'échelle départementale (accessible aux vétérinaires via le GTV) et à l'échelle cheptel (données accessibles uniquement par la DDPP). Ces bilans sont édités une fois par an, en fin de campagne. A la suite de formations qui devaient être déployées en 2021 par le comité de suivi national OMAR, il est envisagé que ces rapports fassent l'objet d'une analyse plus fine et adaptée au terrain (par l'OVVS, la DDetsPP et l'OVVT) pour que les vétérinaires puissent avoir les conclusions à tirer de ces rapports complets et complexe. Ce projet reste d'actualité pour le dispositif OMAR, autant que l'on parle de déployer l'outil d'alerte à l'ensemble des départements métropolitain d'ici les 3 prochaines années.

Un nouvel outil « alertes collectives » a été déployé depuis le 25 mai 2018, dans 3 départements de Bourgogne-Franche-Comté (retenus comme département pilote) : **le Jura (39), la Saône-et-Loire (71) et l'Yonne (89)**. Cet outil transmet, aux GDS, DDPP et GTV, une « alarme » hebdomadaire permettant de détecter par zone de 3000 bovins une augmentation subite ou lente de la mortalité. En Saône-et-Loire, le GDS est en charge de la gestion en première intention de ces alarmes.

En pratique :

- En Saône-et-Loire : la gestion des alarmes est confiée au GDS71 qui consulte la DDetsPP et l'OVVT lors d'alerte de gravité forte. Durant la période de confinement de mars à juin, l'OVVT a été en charge d'analyser les données individuelles et de contacter les vétérinaires dont un ou plusieurs éleveurs de leur clientèle présentaient des signes de mortalité alarmant.
- Dans l'Yonne : la gestion des alarmes est co-pilotée par la DDetsPP et le GDS. L'avis de l'OVVT est pris en compte en cas d'alerte de gravité forte. Toutefois, compte-tenu des difficultés de remontées des données équinage qui ne sont toujours pas résolues et des zonages prenant des communes hors département (ce dernier point devrait être amélioré rapidement d'ici fin 2020), les investigations ont été très rares.
- Dans le Jura : la gestion des alarmes est confiée au GDS en étroite collaboration avec l'OVVT pour l'analyse des indicateurs de gravité. L'OVVT est chargée des investigations terrain (contact du vétérinaire, rapport au GDS, organisation d'investigation plus poussée). Le contact avec les vétérinaires renforce l'importance de cet outil sur le terrain.

L'analyse de ses alertes demande un temps de travail important pour le gestionnaire et pour l'OVVT lors d'investigation « terrain » (environ 20 min par semaine pour lire les rapports d'alerte + un temps d'investigation quand une alerte forte est déclarée).

Afin d'optimiser le dispositif et d'harmoniser les fonctions des OVVT vis-à-vis d'OMAR, des formations vont être organisées sur le 1^{er} semestre 2021 à destination de tous les GTV et GDS.

Une note a été rédigée pour clarifier le rôle des OVVT dans le dispositif :

Rôle de chaque OVVT dans Omar :

1. Animer le réseau des vétérinaires sanitaires et assurer l'information et la communication autour du dispositif (c'est quoi OMAR)
2. Assurer la coordination pour le ou les GTV de sa région, avec les autres acteurs départementaux et régionaux ;
3. Analyser le rapport départemental et travailler au message commun pour les vétos ; participer à une communication coordonnée au niveau départemental (simplifier, présenter ce qui est important, avoir un message par département).

OVVT avec au moins un département en alerte collective : (19,23, 36,39,71,74,85 et 89 ; région BFC, CVdL, NAq, Pays de Loire, AURA)

Contexte : Transfert des données individuelles non prévu actuellement (RGPD) mais localement sous responsabilité de la DDPP; sinon rôle limité. La convention cadre signée, entre les SRAL et les OVVT, définit des règles de partages de données dans l'exercice des missions qui sont déléguées à l'OVVT. Une ligne « mission » dédiée à OMAR est prévu dans les conventions techniques et financières (OVVT 2.5 OBSERVATOIRES, OVVT 2.5.1 OMAR). Rôle des OVVT avec au moins un département en alerte collective :

1. Informer, régulièrement, les vétérinaires sanitaires sur la phase de test en cours, sur le dispositif et le test alerte ;

2. Participer au suivi de l'alerte collective : aide possible aux responsables pour l'analyse des rapports : actuellement limitée car non accès aux données nominatives sauf accord locaux ; aider aux enquêtes téléphoniques auprès des vétérinaires ; besoin de formation concernant l'usage du rapport et des autres outils ;

Rôle des vétérinaires sanitaires :

3. Quel intérêt et quelle participation pour les vétérinaires : répondre aux enquêtes, être informé de phénomène plus large que l'élevage, contrôler un phénomène de secteur. Sans aller plus loin pour l'instant ; besoin d'aider pour informer correctement ;

De plus, le permanent OVVT du GTV BFC poursuit sa participation au Groupe de Suivi OMAR, qui se réunit 2 fois par an, sur invitation de l'ANSES et de GDS France ; ainsi que sa participation en COPIL OMAR qui se réunit 4 fois par an. L'objectif est d'apporter la vision et position des vétérinaires ainsi que de prôner l'organisation jurassienne dans l'analyse des alarmes.

Concernant l'avenir du dispositif OMAR, les financements de la DGAl ont été validés pour une durée de 36 mois ; ce qui va permettre, avec le travail de tous les partenaires, de poursuivre les travaux de cet observatoire. Toutefois, du fait de la perte salariale depuis octobre 2021, il faut s'attendre à un dispositif à l'arrêt, de manière provisoire, à compter de juillet 2022 (pour au moins 6 mois). Afin également de pérenniser le dispositif, il a été demandé à l'OVVT de coanimer le groupe de suivi avec l'ANSES, le GDS et la DGAl.

2.5.2. OSCAR

Aucune action n'a été organisée dans ce cadre.

2.5.3. OMAA

Aucune action n'a été organisée dans ce cadre en 2021. A noter que l'intégration au dispositif OMAA en 2023 nécessitera du temps de préparation en 2022.

2.6. Appui technique pour la construction des PISU : NON DELEGUEE

3. Missions de fonctionnement liées à l'activité de l'OVVT

3.1. Missions coordinations inter-régionales et nationales :

Coordination inter-régionale : l'OVVT BFC a poursuivi sa communication inter-régionale entre les différentes OVVT, afin de diffuser les mêmes informations, de proposer des actions sanitaires complémentaires et d'apporter aux vétérinaires sanitaires de manière plus efficiente les compétences techniques des GTV (communication complémentaire, partage d'information, lien pour les FCVS, projets communs (BEA, PPA, ...)).

Coordination nationale : la SNGTV représente, pour les OVVT régionaux, l'instance représentative des vétérinaires à l'échelle nationale, et est notre source première d'informations (relevé de décision des CNOPSAV, négociations diverses avec la DGAl (plateforme ESA, SAPI, ...)). La SNGTV assure la coordination et harmonisation entre OVVT. Les compétences de chaque OVVT sont mises à profit régulièrement pour des actions de coordination nationale. A ce titre, le réseau des permanents OVVT est coordonné par une vétérinaire épidémiologiste, Charlotte WAREMBOURG. Deux réunions en visioconférence d'une journée et plusieurs réunions régulières d'une heure tous les mois, regroupant les salariés OVVT, ont été organisées en 2021, complétant tous les échanges mail, téléphonique et groupe whatsapp.

Deux réunions (d'une journée chacune), regroupant les élus représentants des OVVT, ont également été organisées en 2021.

3.2. Gestion administrative globale

La négociation des conventions, temps de rédaction des bilans, **gestion de la traçabilité et compteur ratio ETP des missions des élus et salariées, comptabilité et facturation globale**, ... toutes ses missions sont renseignées sous la ligne ETP « Gestion administrative globale » pour l'ensemble des missions remplies par l'OVVT.

3.3. RGPD

Dans le cadre de la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) par l'Union Européenne, un lien google form pour se « désabonner » est rappelé systématiquement en signature de mail. A ce jour, 88 vétérinaires ne souhaitent plus recevoir de l'information mail de l'OVVT (dont 38 contacts se sont manifestés en 2020). Les raisons évoquées majoritairement sont soit : « Vous n'exercez plus dans la région », soit « Je ne souhaite pas recevoir de courriels sur ma boîte personnelle ».

Au vu de la réglementation, nous avons également :

1. **Désigner un pilote** (ou Délégué à la Protection des Données *ou encore DPO in english*) qui a pour rôle de mettre en œuvre le RGPD et de suivre son application au sein du GTV. Il est l'interlocuteur privilégié pour toute question autour de ce règlement.
2. **Inventorier et identifier les traitements de données** (autrement dit réaliser une cartographie) :
 - **Tenir un registre** (modèle tableur joint) des traitements de données relevant l'ensemble du détail de traitement des données au sein du GTV et de la section OVVT :
 - **Faire le tri dans les données** : profiter de l'écriture du registre pour faire le tri des données et réduire les informations collectées uniquement à celles indispensables
3. **Respecter les droits des personnes** : C'est-à-dire laisser la possibilité aux personnes dont les données sont collectées de connaître les éléments que vous conservez sur elles.
4. **Sécuriser les données en instaurant des réflexes au sein de notre association**
5. **Prioriser les actions à mener, au regard des risques potentiels de vos traitements.**
6. **Construire et mettre à jour les documents pour prouver notre conformité au RGPD.**

Toutes ces actions et missions ont été mises en place en 2021.

3.4. Maintenance et sauvegarde informatique, sécurisation des données

Chaque semaine, le vendredi soir (pour 30 min du temps de travail), chaque salariée du GTV BFC réalisent une maintenance informatique ainsi qu'une sauvegarde de l'ensemble des données relatives aux missions du GTV et de l'OVVT. Globalement, les salariées ont investi, en 2021, environ 54% d'un ETP sur des missions OVVT. **Un ratio ETP de 1,25% (21h) sera attribué à cette mission.**

4. Autres missions déléguées

4.1. Actions de lutte contre la tuberculose bovine (missions pour le département de la Côte d'Or)

a) Action 1 : Actions de prévention et de lutte : réunions bimensuelles multi-partenariales

Cette action porte sur l'animation de visioconférences de coordination (rythme bimensuelle) et l'appui technique des vétérinaires experts du GTV BFC (collège 21), en partenariat avec la Direction départementale de la protection des populations de la Côte d'Or et les partenaires impliqués dans la prévention, la surveillance et la lutte contre la tuberculose bovine.

L'OVVT a pu coordonner ces réunions, programmer les visioconférences, proposer des ordres du jour et rédiger les comptes rendus et le suivi des actions.

En 2021, **15 réunions** ont pu être organisées et animées ; 2 vétérinaires experts ont en général pu participer à ces réunions. Ces réunions bimensuelles ont permis de retrouver un travail d'équipe multi-partenaire et d'avancer plus rapidement sur les dossiers en cours.

b) Action 1bis : réunions présentielle

L'OVVT a pu participer à **3 réunions** dans ce cadre :

- Le 19/03/2021 : réunion sur le zonage et voisinage
- Le 02/04/2021 : Comité foyers
- Le 13/07/2021 : Comité Sylvatub

c) Action 2 : Appui technique

Aucune action n'a été organisée dans ce cadre.

d) Action 3 : Animation de webinaire à destination des piqueurs ALD

Cette action porte sur l'animation de webinaires sur la surveillance de la tuberculose bovine, à destination des vétérinaires nouvellement arrivés dans la région Bourgogne Franche –Comté (accès gratuit au webinaire ; inscription obligatoire)

La mallette du webinaire comprend :

- Une plaquette attractive pour recueillir les inscriptions,
- Un support de formation d'une heure et 30 minutes environ (questions comprises) complété d'un cahier du formateur,
- La notice de la seringue McLintock traduite,
- Lien vers la vidéo montrant le montage et nettoyage de la seringue,
- Guide de rappel sur l'interprétation des IDC
- Une notice sur l'utilisation du cutimètre
- Fiche contact DDPP, GDS, GTV en région BFC
- Fiche reflex pour la Côte d'Or

En 2021, **4 webinaires** ont été animés le dimanche soir à destination des vétérinaires exerçant en Côte d'Or, de Haute-Saône et Yonne ainsi que quelques étudiants futurs piqueurs (10 et 24/01/2021, 05 et 19/12/2021). 35 vétérinaires se sont inscrits, 23 ont été formés (dont 21 vétérinaires engagés pour la saison de prophylaxie dans les départements de Côte d'Or de Haute-Saône et de l'Yonne et 2 étudiants en recherche de poste pour la campagne en cours).

Les retours sur cette formation sont très positifs. Sont appréciés tout particulièrement, l'approche pratique et l'échange avec un praticien. Nous espérons que ce webinaire a permis de mieux accompagner la réalisation des IDT par les ALD et piqueurs et de limiter les erreurs de réalisation.

Toutefois, nous ne pouvons qu'observer, essentiellement sur les 2 dernières sessions, d'un nombre d'inscrits importants mais un nombre de vétérinaires connectés très limités.

Nous aimerions, en 2022, également des webinaires tuberculose. Le format est à réfléchir afin de s'assurer de la présence des vétérinaires inscrits (une facture aux absents peut être envisagée).

e) Action 4 : Formation aux audits de biosécurité

L'objectif de cette formation est de créer une synergie entre les personnes du groupe autour d'une réflexion sur la biosécurité en élevage bovin dans le cadre de la lutte contre la tuberculose. Nous souhaitons former des vétérinaires et des techniciens du GDS aux techniques de l'audit appliquées à la biosécurité vis-à-vis de la tuberculose.

Initialement programmée en mars 2021 (annulée faute de participants), cette formation a été reprogrammée en visioconférence le vendredi 25 juin de 9h à 17h.

La journée de formation s'est déroulée comme suit :

Matin (2 interventions de 1h suivies de 20minutes d'échange)

- Technique générale de l'audit = le B.A.BA de l'audit : Isabelle BARASSIN
- Biosécurité en élevage bovin : Didier RABOISSON

Après-midi (application dans le cadre de la lutte contre la tuberculose)

- Présentation du guide national de la biosécurité appliquée à la tuberculose : Stéphanie PHILIZOT (20 minutes)
- Retour d'expérience : (3 interventions de 15 à 20 minutes)
 - o GDS de Dordogne : Marie LESTRADE,
 - o GTV Ardennes : Alain MAYER
 - o SRAI BFC : Sébastien GIRARD (éléments récurrents observés lors des enquêtes épidémiologiques des dernières années)
- Table ronde (30 minutes) échange entre les intervenants sur l'efficacité de la biosécurité dans la lutte contre la tuberculose

Personnes cibles de la journée formation étaient :

- Vétérinaires sanitaires de Côte d'Or, de l'Yonne et de Haute-Saône
- Techniciens du GDS de Côte d'Or, de l'Yonne et de Haute-Saône souhaitant venir
- Personnes de l'administration

La formation a permis de réunir 44 personnes (personnes formées et intervenants (6)) dont 12 vétérinaires praticiens, 11 agents/techniciens de GDS, 9 agents de DDPP et 12 personnes d'autres institutions (SRAI, DGAI, ...).

Les supports de formation ont été envoyés post-journée ainsi qu'un questionnaire de satisfaction. D'après les retours (16/38), la communication en amont de la formation est jugée « bien », l'organisation en visioconférence est jugée « excellente » bien que certains auraient préféré faire cette formation en présentielle. Le contenu de formation est jugé « très bien » et répond aux attentes. Toutefois, à l'issue de la formation, 50% estime ne pas être autonome à la réalisation d'audits biosécurité en élevage : « Sujet vaste, avec pleins d'aspects qu'il est difficile d'aborder sur une seule journée. La question de l'implication volontaire des éleveurs à un dispositif qui n'est pas réellement obligatoire et potentiellement onéreux n'a pas réellement trouvé de réponse (de l'administration) ». **85% des personnes ayant répondu au questionnaire souhaiterait une journée d'échange en 2022 pour faire un RETEX des audits réalisés.**

OVVT : CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2022

Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs du sanitaire de la région. Nos bonnes relations avec les organisations régionales (SRAL et OVS régional) nous ont permis de mener en toute confiance nos missions. Au niveau départemental, la communication avec bon nombre de DDetsPP ou OVS se passe toujours pour le mieux. Nous souhaitons améliorer notre collaboration avec celles où la communication est plus difficile en s'appuyant sur les expériences positives.

Concernant la réalisation ETP et le financement de la section OVVT, nous approchons de l'équilibre cette année, malgré un fonctionnement qui peut être jugé comme dégradé du fait de l'absence durant 7 mois de l'animatrice OVVT. L'embauche de Carole FARROW et l'implication des différents membres du CA du GTV BFC ont permis d'assurer les différentes missions de l'OVVT.

Le poste de Carole FARROW est confirmé pour un travail de 5 heures par semaine afin de compenser la diminution du nombre de jours de travail de Marina BERAL. Carole FARROW sera en charge de l'organisation des FCMS.

Afin d'améliorer le fonctionnement de la section OVVT du GTV BFC dès 2022, nous proposons entre autres de :

- Poursuivre des actions entreprises en 2021,
- Revoir les fiches procédure « communication » et « FCMS » afin que l'organisation entre l'OVVT et l'administration se fasse dans de meilleures conditions que 2021,
- Être invités plus régulièrement aux réunions avec les DDetsPP afin de garder du lien car beaucoup de turn-over,
- Maintenir un complément budgétaire pour les actions de lutte contre la tuberculose bovine
- Obtenir un complément budgétaire pour l'animation du dispositif du plan d'action tuberculose bovine (voir proposition d'annexe 2022)

OVVT : BILAN RATIO ETP 2021 et RATIO DELEGATION

Missions	% d'ETP prévu	% d'ETP réalisé S.B	% d'ETP réalisé M.B	% d'ETP réalisé C.F	% d'ETP réalisé Admin	% d'ETP réalisé TO TAL
Animation du réseau des vétérinaires habilités et mandatés en lien avec la DRAAF et les DD(CS)PP						
1.1 Actions de communication vers les VH et VM	1,50%	0,19%	0,69%	0,00%	0,09%	0,971%
Notification via courriers, mails, etc.	0,00%	0,005%	0,005%	0,000%	0,000%	0,010%
Rédaction d'un bulletin d'information	1,50%	0,187%	0,689%	0,000%	0,090%	0,966%
Organisation d'un colloque, séminaire, journée thématique	0,00%	0,000%	0,000%	0,000%	0,000%	0,000%
1.2 Actions pour le maintien et le suivi des compétences techniques des VH et VM	60,70%	4,48%	10,68%	1,57%	35,25%	51,979%
Elaboration et mise en place de formations	3,00%	1,41%	0,89%	0,72%	3,44%	6,458%
Organisation de réunions thématiques	0,15%	0,000%	0,000%	0,000%	0,39%	0,390%
Rédaction et mise à disposition de fiches techniques	2,00%	0,000%	0,000%	0,000%	0,00%	0,000%
Appui technique aux VH et VM	55,55%	3,07%	9,79%	0,86%	31,43%	45,141%
Réunions mensuelles OVVT et animation globale de la section (élu uniquement)		0,89%	0,99%	0,50%	10,47%	12,851%
Prophylaxie		0,06%	2,05%	0,02%	14,00%	16,126%
Biosécurité en élevage		0,00%	0,19%	0,00%	3,08%	3,267%
Aquaculture		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,000%
Faune sauvage		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,000%
Apiculture		0,06%	1,06%	0,03%	0,50%	1,646%
Certification à l'export		0,00%	0,00%	0,00%	0,06%	0,060%
Police sanitaire +/- enquêtes épidémiologiques		0,00%	1,08%	0,00%	0,47%	1,548%
PISU		0,00%	0,05%	0,00%	0,00%	0,052%
Sécurité sanitaire des aliments		0,44%	0,68%	0,00%	1,09%	2,210%
Epidémiologie		1,62%	2,87%	0,31%	0,00%	4,797%
Réseau des vétérinaires référents filières (petits ruminants, volailles, porcs)		0,00%	0,67%	0,00%	1,28%	1,949%
Protection et bien-être animal, Réseau des vétérinaires référents BEA		0,00%	0,16%	0,00%	0,36%	0,516%
Public relation		0,00%	0,00%	0,00%	0,12%	0,120%
1.3 Actions de consolidation des réseaux de vétérinaires et des acteurs du sanitaire	9,05%	0,944%	0,985%	0,311%	4,310%	6,550%
Accueil des nouveaux arrivants (VH, VM, etc.)	3,05%	0,944%	0,047%	0,311%	2,990%	4,292%
Organisation de journées thématiques	0,00%	0,000%	0,000%	0,000%	0,000%	0,000%
Echange de pratiques	0,00%	0,000%	0,000%	0,000%	0,000%	0,000%
Remontée d'expériences terrain et des difficultés rencontrées dans le cadre de l'habilitation ou du mandat	0,00%	0,000%	0,938%	0,000%	1,320%	2,258%
Appui administratif et technique des DRAAF et des DD(CS)PP						
2.1 Appui administratif au suivi des vétérinaires habilités	7,00%	1,416%	3,558%	5,332%	0,000%	10,305%
Mise à jour des données sur les VH (coordonnées, habilitations, compétences géographiques, qualifications)	3,00%	1,416%	1,597%	1,317%	0,000%	4,330%
Gestion des formations du programme national de formation continue	2,00%	0,000%	1,156%	3,179%	0,000%	4,335%
Comptabilisation des crédits de formation continue	1,00%	0,000%	0,762%	0,493%	0,000%	1,256%
Rappel des obligations de formation continue	1,00%	0,000%	0,042%	0,342%	0,000%	0,384%
2.2 Appui administratif au suivi des vétérinaires mandatés	NON DELEGUE					
2.3 Appui administrative à la mise en œuvre des VSO	3,05%	0,000%	0,629%	0,000%	0,000%	0,629%
Transmission des VSO aux cabinets vétérinaires concernés	1,00%	0,000%	0,415%	0,000%	0,000%	0,415%
Suivi de la réalisation des visites sanitaires par filière	0,00%	0,000%	0,031%	0,000%	0,000%	0,031%
Appui technique	2,00%	0,000%	0,182%	0,000%	0,000%	0,182%

Relance des cabinets retardataires	0,00%	0,000%	0,000%	0,000%	0,000%	0,000%
Bilan des VSO en lien avec les DDecPP	0,05%	0,000%	0,000%	0,000%	0,000%	0,000%
2.4 Gestion des appels à candidature dans le cadre des mandats sanitaires	NON DELEGUE					
2.5 Observatoires	7,50%	0,000%	1,36%	0,000%	1,620%	2,985%
OMAR	7,00%	0,000%	1,36%	0,000%	1,620%	1,620%
OSCAR	0,50%	0,000%	0,000%	0,000%	0,000%	0,000%
OMAA	0,00%	0,000%	0,000%	0,000%	0,000%	0,000%
2.6 Appui technique pour la construction des PISU	NON DELEGUE					
Missions de fonctionnement liées à l'activité de l'OVVT						
3. Missions de fonctionnement liées à l'activité de l'OVVT	9,00%	5,564%	8,250%	2,563%	2,080%	18,457%
Missions de coordination	3,00%	0,000%	1,520%	0,000%	0,620%	2,140%
Gestion administrative globale	4,00%	5,564%	6,570%	2,494%	1,460%	16,089%
RGPD	1,00%	0,000%	0,161%	0,068%	0,000%	0,229%
Maintenance et sauvegarde informatique ; sécurisation (prorata %ETP GTV/OVVT)	1,00%					1,250%
4. Autres missions déléguées	14%*	0,031%	4,476%	0,867%		5,374%
Actions de lutte contre la tuberculose bovine	14,00%	0,031%	4,476%	0,867%	5,320%	10,694%
OVVT 4.1.1. Réunions					2,460%	2,460%
OVVT 4.1.2. Webinaire					0,370%	0,370%
OVVT 4.1.3. Audit Formation					2,490%	2,490%
TOTAL* (hors élus tub)	102,80%	12,62%	30,63%	10,64%	43,35%	97,25%

* temps salariés GTV compris dans les missions déléguées (article 2 de la convention) et temps élus faisant l'objet d'un financement complémentaire (hors ETP)

Le GTV engage aujourd'hui (en 2022), 3 salariées pour un équivalent de 1.95 ETP :

- Sandrine BERNARD, temps plein
- Marina BERAL, 80% d'un temps plein depuis décembre 2021 (temps plein précédemment)
- Carole FARROW, 15% d'un temps plein.

Du fait de l'arrêt maternité de M. BERAL et de la prise de poste de C. FARROW depuis mai 2021, le GTV a disposé de **1.5 ETP** en 2021.

Comme il n'est pas possible de donner un ratio délégation pour les élus qui ne comptabilisent pas leur temps pour les missions relatives au GTV, le ratio délégation est donné uniquement sur la base du temps passé des salariées soit un ratio délégation de : **0,54 ETP OVVT / 1.50 ETP total (soit une répartition de OVVT 36.0% / 64.0 %, GTV)**. A noter que ce ratio est en défaveur de la section OVVT en 2021 du fait de la réorganisation salariale.

OVVT : BILAN FINANCIER 2021

			€
Salaire M. BERAL	Coût horaire 24,72 € (#)	492	12 162,24 €
Salaire S. BERNARD	Coût horaire 35,82 €	203	7 271,46 €
Salaire C. FARROW	Coût horaire 12,99 €	180	2 338,20 €
Frais de fonctionnement* Salariée M. BERAL (+15%)			1 824,34 €
Frais de fonctionnement* Salariée S. BERNARD (+15%)			1 090,72 €
Frais de fonctionnement* Salariée C. FARROW (+15%)			350,73 €
SOUS-TOTAL 1			25 037,69 €
1.1. Actions de communication vers les VH et VM			0 €
1.2. Actions pour le maintien et le suivi des compétences techniques des VH et VM			35 698,83 €
<i>Frais professionnel Salariées</i>			<i>1 96,29 €</i>
<i>Indemnisation des élus/représentants vétérinaires</i>			<i>31 745,98 €</i>
<i>Frais de déplacement des élus/représentants</i>			<i>2 010,13 €</i>
<i>Frais annexe (repas groupe, salles, ...)</i>			<i>839,16 €</i>
<i>Frais sans facture (impressions, prêt salle visioconférence, supports pédagogique...)</i>			<i>907,27 €</i>
1.3. Actions de consolidation des réseaux de vétérinaires et des acteurs du sanitaire			4 897,34 €
<i>Frais professionnel Salariées</i>			<i>0,00 €</i>
<i>Indemnisation des élus/représentants vétérinaires</i>			<i>3 584,97 €</i>
<i>Frais de déplacement des élus/représentants</i>			<i>243,53 €</i>
<i>Frais annexe (repas, salle, supports commerciaux)</i>			<i>1 068,84 €</i>
2.1. Appui administratif au suivi des vétérinaires sanitaires			0,00 €
<i>Frais professionnel Salariées</i>			<i>0,00 €</i>
<i>Frais annexe (repas groupe, salles, ...)</i>			<i>0,00 €</i>
<i>Frais sans facture (impressions, prêt salle visioconférence, supports pédagogique...)</i>			<i>0,00 €</i>
2.2. Appui administratif au suivi des vétérinaires mandatés			NON DELEGUE
2.3. Appui administratif à la mise en œuvre des VSO			0 €
2.4. Gestion des appels à candidature dans le cadre des mandats sanitaires			NON DELEGUE
2.5. Appui aux actions techniques pour l'exploitation des données des observatoires			0 €
2.6. Appui technique pour la construction des PISU			NON DELEGUE
3. Missions de fonctionnement liées à l'activité de l'OVVT			1 712,74 €

Frais professionnel Salariés	472,55 €
Indemnisation des élus/représentants vétérinaires	353,04 €
Frais de déplacement des élus/représentants	108,83 €
Frais annexe (repas groupe, salles, ...)	778,32 €
SOUS-TOTAL	42 308,91 €
Frais de gestion** (+2% du SOUS-TOTAL)	846,18 €
SOUS-TOTAL 2	43 155,09 €
TOTAL DEPENSE HT (Hors OVVT 4)	68 192,77 €

(#) coût horaire réduit par rapport à 2020 du fait de la prise en charge salariale par la CPAM

(#) coût horaire réduit par rapport à 2020 du fait de la prise en charge salariale par la CPAM

* Les frais de fonctionnement regroupent les dépenses d'entretien, de loyer, d'assurances, de fourniture et des prestations diverses.

** Les frais de gestion regroupent l'ensemble des frais inhérents à la gestion comptabilité des administrateurs de l'association.

*** et ** sont les règles de calcul qui établissent les clés de répartition au niveau comptable entre les missions supports et les missions d'encadrement.**

En 2021, 31 heures et 45 minutes de travail des élus vétérinaires n'ont pas été indemnisées. Toutefois, il a été décidé d'attribuer de manière forfaitaire une indemnisation de 6h (à 5 IO/h) aux élus départementaux ayant engagés des échanges et actions concrètes autour des missions OVVT, avec l'administration, les GDS et les laboratoires. *A noter que ce type d'action n'a pas été développé dans les départements du Doubs et du Territoire de Belfort (ce dernier étant géré par la Haute-Saône d'un point de vue prophylactique).*

4. Autres missions déléguées	
Actions de lutte contre la tuberculose bovine (missions pour le département de Côte d'Or)	11 922,26 €
Action 1 – Actions de prévention et de lutte : réunions bi-mensuelles visio (6IO/h) [15 réunions réalisées ; 28h30]	2 783,09 €
Frais administratifs de visioconférence	75,00 €
Action 1 bis - réunions en présentiel (18 IO/demi-journée) [3 réunions réalisées]	847,28 €
Frais de déplacement des élus/représentants	83,66 €
Action 2 – Appui technique : réunions en présentielle (18 IO/demi-journée)	0,00 €
Frais de déplacement des élus/représentants	0,00 €
Action 3 – Animation de 4 webinaires tuberculose bovine	1 164,82 €
Frais administratifs de visioconférence	20,00 €
Action 4 – Mallette formation auditeurs biosécurité	6 948,41 €
Animation – conception (36 IO)	529,56 €
Conception (30 IO) et Indemnisation Animation (45 IO) - 5 formateurs	6 398,85 €
Frais visioconférence (pour 8h de connexion)	20,00 €
TOTAL DEPENSE TTC (OVVT 4)	11 922,26 €

Bilan financier global : subventions perçues et reste à percevoir (version du 15/03/2022)

Subvention convention OVVT 2021	66 685,00 €
Subvention avenant Tuberculose bovine	15 887.24 €
TOTAL ENVELOPPE	82 572.24 €
<i>Acompte perçu n°1 (80%)</i>	<i>66 057.79 €</i>
TOTAL DEPENSE hors OVVT 4	68 192,77 €
Recette formations/contributions (Actions OVVT 1.2)	3 778,76 €
<i>Info : budget dépensable (97.25% de la subvention OVVT hors OVVT 4 (66 685.0 €) + recette)</i>	<i>68 629.89 €</i>
TOTAL DEPENSE OVVT 4 (Tuberculose)	11 922.26 €
TOTAL DEPENSE	80 115.03 €
TOTAL A PERCEVOIR (TOTAL DEPENSE (80 115.07 €) – 1^{er} Acompte (66 057.79 €) - RECETTE (3 778.76 €))	Soit 10 278.48 €

Je soussigné, **Bertrand GUIN**, atteste l'exactitude des informations renseignées dans ce rapport définitif.

Fait le 15 mars 2022



RAPPORT DU TRESORIER

BILAN 2021

Le GTV BFC à 100% en télétravail n'est plus à Fontaines.

RECETTES

Le chiffre d'affaires passe de 195 046 € en 2020 à 192 508€ en 2021. Le GTV BFC a reçu en 2021 46695€ de cotisations des adhérents, contre 43 934€ en 2020.

Notre association a facturé 41471€ de formations en 2021 pour 32704€ en 2020, revenant à un niveau plus proche d'avant COVID (45000€ pour 2019).

Les recettes liées à la Journée Technique sont en hausse de 34223€ à 36027€ pour 2021.

Les essais de terrain restent cette année encore une composante importante de nos recettes à 33000€, portés par le solde de l'essai broutards vaccinés et Cabublin.

La DRAAF nous verse 70000€ cette année.

DEPENSES

Les charges de fonctionnement passent de 26953€ en 2020 à 30950€ en 2021, impactées surtout par les frais postaux (3340€ en 2021 contre 0 en 2020) et un ajustement des frais administrateurs (17851€ contre 16142€ en 2020) qui sont à un niveau que nous devons considérer comme le minimum au vu du travail à effectuer.

Les salaires et charges passent de 97643€ en 2020 à 85028€ en 2021.

L'organisation de la JT n'a coûté cette année que 13500€ contre 21607€ en 2020 à la suite d'une excellente gestion du comité scientifique et de Sandrine.

Le GTV a financé 28500€ de formation pour les éleveurs et pour les vétérinaires.

BILAN 2021

Les cotisations et le nombre d'adhérents sont à un niveau qui nous encourage à continuer notre travail, les formations restent notre cœur de métier même s'il est difficile de déplacer les vétérinaires hors de leurs structures pour une journée avec le sous-effectif latent. En cela, la réflexion engagée autour de la journée technique doit permettre de satisfaire les participants et de ramener un bénéfice financier au GTV.

Les charges globales s'approchent de la stabilité avec le déménagement de Fontaines, le passage à 100% en télétravail, et les indemnités administrateurs devraient se stabiliser entre 18000 et 20000€ en 2022.

Une baisse de chiffre d'affaires de 1.3% avec un résultat à -12000€ doit aujourd'hui être considérée comme un bon résultat au vu de l'intense demande de représentation des vétérinaires ruraux de la part de la société et des organisations agricoles, mais aussi par la foule de chantiers suivis par le GTV dans notre profession.

Jussey, le 09/06/2022.

Le trésorier, Pierre ROBELIN.

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2021

ASS G.T.V. BOURGOGNE-FRANCHE COMTE
BILAN ACTIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	167	167				
Logiciels, progiciels	167		167	0,05	167	0,05
Amort. logiciels, progiciels		167	-167	-0,04	-167	-0,04
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	2 959	2 544	416	0,13	699	0,19
Mat. bureau & informatique	2 959		2 959	0,90	2 959	0,80
Amort. mat. bureau & info.		2 544	-2 544	-0,77	-2 260	-0,60
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	3 126	2 710	416	0,13	699	0,19
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	10 256		10 256	3,13	23 046	6,27
Clients collectifs	7 200		7 200	2,20	11 331	3,08
Clients autres	3 056		3 056	0,93	11 715	3,19
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					7 368	2,00
Impôt société					7 368	2,00
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 441		9 441	2,88	8 512	2,32
Tva crédit à reporter	9 141		9 141	2,79		
Tva collectée sur ventes	100		100	0,03	4 760	1,29
Tva ded.s/fact à recevoir	200		200	0,06	3 751	1,02
. Autres	10 278		10 278	3,13	21 855	5,94
P&R s/participation financière	10 278		10 278	3,13	21 855	5,94
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						

ASS G.T.V. BOURGOGNE-FRANCHE COMTE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%	
Disponibilités	297 258		297 258	90,65	305 661	83,14	
B.n.p.	14 736		14 736	4,49	13 204	3,59	
Bnp paribas epargne	282 523		282 523	86,15	292 457	79,55	
Charges constatées d'avance	277		277	0,08	501	0,14	
Charges Constatées d'avance	277		277	0,08	501	0,14	
TOTAL (II)	327 510		327 510	99,87	366 942	99,81	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des obligations (IV)							
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)							
TOTAL ACTIF (0 à V)	330 636	2 710	327 926	100,00	367 641	100,00	

ASS G.T.V. BOURGOGNE-FRANCHE COMTE
BILAN PASSIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	326 994	99,72	345 690	94,03
Fonds d'association	218 991	66,78	218 991	59,57
Apport GTV 21	1 890	0,58	1 890	0,51
Apport GTV 25	13 931	4,25	13 931	3,79
Apport GTV 39	13 095	3,99	13 095	3,56
Apport GTV 58	4 878	1,49	4 878	1,33
Apport GTV 70	11 198	3,41	11 198	3,05
Apport GTV 71	30 752	9,38	30 752	8,36
Apport GTV 89	1 197	0,37	1 197	0,33
Apport GTV Franche Comté	31 061	9,47	49 758	13,53
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-11 937	-3,63	-18 697	-5,08
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	315 056	96,08	326 994	88,94
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 059	0,63	22 969	6,25
Fournisseurs	859	0,26	462	0,13
Rémunérations véto. à payer			21 151	5,75
Honoraires comptables à payer	1 200	0,37	1 356	0,37
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	3 734	1,14	3 478	0,95
Provision pour congés payés	3 734	1,14	3 478	0,95
. Organismes sociaux	6 989	2,13	7 471	2,03
Urssaf	3 521	1,07	3 731	1,01
Mutuelle Allianz	542	0,17	526	0,14

ASS G.T.V. BOURGOGNE-FRANCHE COMTE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)
<i>Retraite B2V Canarep</i>	1 129	870
<i>Prév Apicil</i>	252	293
<i>Charges soc s/congés payés</i>	1 129	1 213
<i>Taxe d'apprentissage</i>	55	481
<i>Formation continue</i>	361	357
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	68	4 432
<i>Tva à payer</i>		2 761
<i>Tva déductible</i>	68	236
<i>Tva coll. s/ fact. à établir</i>		1 435
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	20	16
<i>Centre des finances publi</i>	20	16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		2 281
<i>Produits constatés d'av.</i>		2 281
TOTAL(IV)	12 869	40 648
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	327 926	367 641

ASS G.T.V. BOURGOGNE-FRANCHE COMTE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	192 508		192 508	100,00	195 046	100,00	-2 538	-1,29	
Prestation de formation	41 471		41 471	21,54	32 704	16,77	8 767	26,81	
Part Financ DRAAF	80 115		80 115	41,62	73 955	37,92	6 160	8,33	
Journées techniques	36 027		36 027	18,71	34 223	17,55	1 804	5,27	
Rémunérations serv. rendus	34 895		34 895	18,13	50 884	26,09	-15 989	-31,41	
Refact DDPP Tub Bovine					3 280	1,68	-3 280	-100,00	
Chiffres d'Affaires Nets	192 508		192 508	100,00	195 046	100,00	-2 538	-1,29	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation					-3 517	-1,79	3 517	-100,00	
Subv. générale de fonct.					-3 517	-1,79	3 517	-100,00	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			14 415	7,49	2 464	1,26	11 951	485,02	
Transferts de charges d'exploit			287	0,15			287	N/S	
Transfert charges de personnel			14 128	7,34	2 464	1,26	11 664	473,38	
Autres produits			46 695	24,26	43 937	22,53	2 758	6,28	
Cultivations			46 695	24,26	43 934	22,52	2 761	6,28	
Prod. divers de gest ⁿ courante			0	0,00	3	0,00	-3	-100,00	
Total des produits d'exploitation (I)			253 618	131,74	237 929	121,99	15 689	6,59	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			165 550	86,00	163 859	84,01	1 691	1,03	
Organisation j.t.			13 450	6,99	21 607	11,08	-8 157	-37,74	
Interventions vétérinaires			5 659	2,94	80 549	41,30	-74 890	-92,96	
Formations vétérinaires			14 623	7,60			14 623	N/S	
Formations éleveurs			13 860	7,20			13 860	N/S	
Etudes de terrain			32 784	17,03			32 784	N/S	
Interventions vét. circv tuber					1 876	0,96	-1 876	-100,00	
OVVT 1.2 Maint.Compét. VH VM			36 902	19,17	30 712	15,75	6 190	20,15	
OVVT 1.3 Consolid. Réseau			4 897	2,54	1 953	1,00	2 944	150,74	
OVVT 2.1 Appui Adminis. VH			177	0,09	42	0,02	135	321,43	
OVVT 2.5 Appui Observatoires					167	0,09	-167	-100,00	
OVVT 3 Mission de fonct			2 022	1,05			2 022	N/S	
OVVT 4 Autres missions délég			10 227	5,31			10 227	N/S	
Edf			600	0,31	1 200	0,62	-600	-49,99	
Petits équipements					233	0,12	-233	-100,00	
Fournitures administratives			1 027	0,53	933	0,48	94	10,08	
Prestations administrateurs			17 851	9,27	16 142	8,28	1 709	10,59	
Maintenance			703	0,37	614	0,31	89	14,50	
Primes d'assurances			492	0,26	441	0,23	51	11,56	
Documentation technique			481	0,25	457	0,23	24	5,25	
Honoraires comptes et paye			4 990	2,59	4 430	2,27	560	12,64	
Salons et foires					45	0,02	45	-100,00	
Cadeaux clients					235	0,12	-235	-100,00	
Déplacements des salariés			653	0,34	1 291	0,66	-638	-49,41	
Missions, réceptions					59	0,03	-59	-100,00	
Affranchissements			3 340	1,73			3 340	N/S	
Téléphone			282	0,15			282	N/S	
Frais téléphonie			360	0,19	720	0,37	-360	-49,99	

ASS G.T.V. BOURGOGNE-FRANCHE COMTE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
<i>Services bancaires</i>	171 0,09	153 0,08	18	11,76
Impôts, taxes et versements assimilés	884 0,46	998 0,51	-114	-11,41
Taxe d'apprentissage	427 0,22	532 0,27	-105	-19,73
Formation prof. continue	346 0,18	356 0,18	-10	-2,80
C.F.E.	111 0,06	110 0,06	1	0,91
Salaires et traitements	78 218 40,63	71 284 36,55	6 934	9,73
Salaires & appointements	77 962 40,50	74 067 37,97	3 895	5,26
Congés payés	256 0,13	-2 783 -1,42	3 039	109,20
Charges sociales	20 938 10,88	23 576 12,09	-2 638	-11,18
Cot* u.r.s.s.a.f.	15 886 8,25	18 725 9,60	-2 839	-15,15
Cot* Mutuelle Allianz	507 0,26	736 0,38	-229	-31,10
Cot* Ret B2V	3 825 1,99	4 220 2,16	-395	-9,35
Cot* prév Apicil	632 0,33	805 0,41	-173	-21,48
Charges s/ congés payés	-84 -0,03	-1 082 -0,54	998	92,24
Médecine du travail	172 0,09	172 0,09	0	0,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations	283 0,15	210 0,11	73	34,76
Dotations aux amortissements	283 0,15	210 0,11	73	34,76
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	2 0,00	4 0,00	-2	-49,99
Charges diverses de gest* cour	2 0,00	4 0,00	-2	-49,99
Total des charges d'exploitation (II)	265 876 138,11	259 931 133,27	5 945	2,29
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-12 258 -6,38	-22 003 -11,27	9 745	44,29
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés	66 0,03	156 0,08	-90	-57,68
Autres produits financiers	66 0,03	156 0,08	-90	-57,68
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)	66 0,03	156 0,08	-90	-57,68
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	66 0,03	156 0,08	-90	-57,68
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-12 192 -6,32	-21 847 -11,19	9 655	44,19
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	255 0,13		255	N/S
Prod. s/ ex. antérieurs	255 0,13		255	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	255 0,13		255	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		150 0,08	-150	-100,00
Charges s/ ex. antérieurs		150 0,08	-150	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				

ASS G.T.V. BOURGOGNE-FRANCHE COMTE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
Total des charges exceptionnelles (VIII)					150	0,08	-150		-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		255	0,13		-150	-0,07	405		270,00
Participation des salariés (IX)									
Impôts sur les bénéfices (X)					-3 300	-1,68	3 300		-100,00
Carry-back					-3 300	-1,68	3 300		-100,00
Total des Produits (I+III+V+VII)		253 939	131,91		238 085	122,07	15 854		6,66
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		265 876	136,11		256 781	131,65	9 095		3,54
RÉSULTAT NET		-11 937	-6,19		-18 697	-9,58	6 760		36,16
Perte					Perte				
Dont Crédit-bail mobilier									
Dont Crédit-bail immobilier									